

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	L*	a*	b*
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*		
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*		
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*		

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams



4 Archives cantonales vaudoises

RMS 1/ 128.603

Microfilm

Annouces de mariage publiées au
temple de la chiese, sous le Mini-
stere du Cath. F. & B. Ferey,
p. des publiées les 15. 22. 29
May 1814.

Badoux
&
Poussin

Entre Jean Gabriel fils de Jacques
Badoux & de Marieanne Libot ses
Pere & Mere, bourg. de Moudon, Courtille
& Cremin, &
Jeanne Marie Elisabeth fille de feu
Jean Daniel Poussin & de Jeanne
Marie Brier ses Pere & Mere, Bour-
geois de Blonay, tous les deux demurant
à Moudon.

Le double de ces annonces n'a été remis
par l'Époux & l'Épouse & n'ont publiés
ni la chaise de Moudon, Dimanche
prochain & les jours suivans
attesté à Moudon, 13 May 1814.
Signé Agassiz P. de
Moudon, & Doyen

p. des publiées les 5. 12. 19 Juin
1814.

Bergot
&
Forestier

Entre Jean Jacques fils de Pierre
Antoine Bergot de Colompes Com-
mune de Blonay, & demurant, et
de Jeanne Marguerite Cochard, ses
Pere & Mere
Et Françoise fille des defunts Jean
Daniel Forestier & Madeleine
De Miere ses Pere & Mere de la Sa-
voine de Corsier, domiciliés à Nevege.

p. des publiées les 19 & 26 Juin
1814.

Maurin &
Holy

Entre Jean Baptiste fils de feu
Pierre Maurin & de Jeanne
Catherine Antoinette nee Bonjour
de Ferrier Commune de Blonay
d'une part, Poux.
Et Marie Antoinette fille de feu
Jean Rodolphe Holy & de Jeanne
Marie Cardinaux, du dit Ferrier,
d'autre part.

p. des publiées les 10. 17. & 24 Juillet
1814.

Prochat
&
Poussin

Entre Moyses Samuel fils de Louis
Prochat, du lieu, de l'abbaye en la
vallée de Lau de Joux, demurant à
Lansanne,
Et Jeanne Louise fille de Pierre François
Poussin & de Jeanne Jacqueline nee
Parisod, de Blonay, demurant à
Lansanne.

p. des publiées les 17. 24. 31 Juillet 1814

Bonjour &
Dehay

Entre Jean François fils de P. & F. Bonjour
de Blonay & Susanne fille de P. & D. Dehay
de Poron, domiciliés rive les Planchers.
Mere de l'Époux, Marie Madeleine Beguin
- de l'Épouse, defunte Judith Mayon

pr. étu publiés les 14. 21 &
28 Août 1814.

Serex &
Béguin -

Entre Jean Sabriel fils de
P^{re} Jeanne Serex de Ma-
rivaux, domicilié vers la Tour
de Seyba &

F^o Marguerite fille de Jean
Louis Béguin de S. légier &
la Chisier -

pr. étu publiés le 30. 8. 6 413. g.
1814

Falconnet &
Falconnet

Entre Abram François fils de feu
François David De Palésieux dit
Falconnet Bourg. de Vevey, Monay,
Corsier & Davois, & Esther ne Plac.

& Henriette aînée Emilie fille
d'Hercule de Palésieux dit Falconnet
des mêmes lieux & de Jeanne Helene
Esther ne bouff.

pr. étu publiés les 20, 27, 9^{br}
& 4. X. 1814.

Boralle &
Boralle

Entre Jean D. fils de Jacques
Boralle & de F^o Marie Boujour
de Kreier, Commune de Douay, &
demeur.

& Marie Catherine fille de Jean
Denoit Boralle & de Joseph Marie
ne Doray du dit Terrier domicilié
au dit lieu - sig: Denoit

pr. étu publiés les 27. 9.
& 4. X. 1814.

Brarey &
Rortbach

Entre Jean David, fils de Jean
Antoine Boujour dit Brarey
de S. légier & la Chisier, & de Marie
Vicent ne Cochard.

mariage béat
à Vevey le 31 Mars

1815
attesté le dit jour
signé Otho. Pätz

Et Jeanne ne Rortbach
de la Commune d'Erteubach, Canton
de Berne, demeur. ne Vevey, fille
de Jean Christe Rortbach & de
Marguerite Elisabeth ne Tamm.

attesté le Notain Souriqui qui a vu
le contrat de mariage de Vevey qui
sont vus - Vevey 26. 9. 1814.

Signé Dupraz.

P. les 4. 11. 18. X. 1814.

Spoory &
Gillierou

Procès des de mariage - entre
Jean fils de Jean Spoory de Bollin.
géné au Canton de Berne, demeur.
ne S. légier & de Barbara ne
Muller, défunte -

Et Jeanne Marie Susanne fille de
Jean Samuel Gillierou de Jordis, de-
meurant à Vevey & de Marie ne Seray
ne le Terrier du Petit Conseil en date
du 24. 9. 1814. Vevey P.

les susdites avances sont signés
pr. confirm. Vevey 29. 9. 1814.

J. Schären

P. les 11-17. 25. X. 1814

Guez & Bovey.

Il y a des promesses de mariage
entre
Jean fils de feu Jean Louis Guez
des: hégion & la chieson & Marg:
Sera née Guez &
Marie Marguerite fille de Simeon
Louis Bovey & de Jeanne Marie
née Béguin de ditte commune
Signé Soutou -

P. les 11-17. 25. X. 1814

Bougour
&
Chevalley

Entre Jean Francois ffus Jean
Rodolphe Bougour des Cheval:
legrés Commune de Blouay & de
feu Marguerite née Bauffet,
domiciliée à la chieson -
Et
Susanne Marie fille de feu
Jean Abram Chevalley & de Jeanne
Catherine Guenet de Brest, domiciliée
en l'au champ commune
du chateaid.
Signé Barichet -

P. les 4. 8. 22. Janvier 1815

Corbor
&
Béguin

Entre Abram fils de Jean D. Corbor de
Cherelles & d'ou le chateau, domicilié
en Diranges près la Tour, & de Ma:
:daine Corbor née Maillard,
Et
Susanne Marguerite fille de Jean
Louis Béguin des: hégion & la chieson
& de St. Marguerite Béguin née
Guez. Signé Michel -

P. les 4. 8. 22. Janvier 1815.

Boralley
&
Cardenauf

Entre P. F. fils de Jean Douvit
Boralley & de Marie née Doray
de Tercis - y demeurant.
Et
Marie Claudine fille de feu J. J.
Cardenauf & de Susanne Marie née
Bougour, du dit Tercis, y demeurant.
Signé N. X. 1814.
= Daridet.

P. les 4. 8. 22. Janvier 1815 -

Vaaden & Mounerat

Entre Jean Daniel fils de Jean
Mounerat. P. n. Vaaden de la Tour de
Peyls & de Blouay, &
Marie Louise Françoise Henritte
fille de Samson Etienne Mounerat
de Vevy.
née de l'Epoux Susanne Marie
Vaaden née Guez.
- de l'Epoux - d'avec Marguerite
Mounerat née Jouin -
Certifié le 7 Janvier 1815
Signé Soutou -

ff. 6. 15. 22. 29 Jan. 1815.
Quaden & Bonjour
Promesses de mariage,
entre
Jacques Daniel ff. Jean
Piem Quaden, de Blonay de
meur. aux chevaliers, & Anne
Marie in Bonjour

et
F. Marie fille de Piem D.
Bonjour de Blonay, demeur.
à Bonjour de sa femme Claudine in
Quaden.

ff. 9. 9. 16. avr. 1815.
Friedrich & Tardent
Promesses de mariage
entre Jean Henry ff. de sa
Jacob Friedrich, d'Andelfingen
Canton de Zurich,

et
Rose Elisabeth F. Marie fille
de Jacques David Tardent,
Bourgeois d'Ornoux demeur.
domicilié à S. Regis

Signé à Vevey 10 Janvier 1815.
Dupraz.

Mun. d. S. Epoux Elisabeth in Triegler
d. S. Epouse, Marie in Christ.
l'un & l'autre de just.

Publié à raison du Bureau du
Département de Justice & Police,
en date du 16 Mars 1815.

Signé J. Dotry.
E. Dupraz

ff. les 30 avr., 7 & 14 May 1815
Promesses de mariage,

entre
Marie Alexandre Ducret ff. de
Jacques Ph: Ducret Bourg. de
Vevey, de S. Regis & la chère de
de Susanne Judith in Benoit,

et
Jeanne Marg: fille de Piem
Jaq: Blam Bourg. de Chessex &
de Susanne in Hennig.

Compromis, sont d. Marie
Thérèse Olor. Patz.

ff. les 30 avr., 7 & 14 May 1815.
Promesses de mariage entre

Nicolas Louis ff. de Christian
Antoine Siegrist de Siegristwyll
& de sa femme Marie Brunod.

et
Jeanne Susanne fille d'Alexandre
François Philippe Delimatière
alias Brunod, Bourg. de la
Pavane de Corsier de sa femme
Marie Brunod.

l'un & l'autre domiciliés in
S. Regis
à publier en conséquence d'un
procès verbal du Département de Justice
& Police, en date du 28 avr. 1815.

Signé J. Dotry.

ju. les 25. Juillet, 2. 49 Juillet 1815.

Promesses de mariage 5

Güth & Goutou.

entre Joseph fils de Jean défunt Jean Güth, de Hagenwall, département du haut Rhin, demeurant à Hattenville, district d'Neuf.

Et Marie Anne fille de Jean Etienne Goutou de S. Saphorin, aussi domicilié à Hattenville.

Certifié à Neuf le 11. août. 1815. par le Notaire Goutou.

Et publié d'après un permis du Département de Justice & Police, en date du 15. Juin 1815. Signé Dougeon, Dupuy J. J.

ju. les 6. 13 & 20 août 1815

Guntsch & Ducraux

entre Marc Louis fils de Paul Henry Marc Guntsch, originaire de Hauterbach, canton de Bienne, domicilié avec sa femme de la Tour de Peils.

Et Marie Marguerite, fille de Pierre François Ducraux de S. Leger, domicilié en Muret, avec sa femme d'autre part, Marie de l'Esprit, Françoise Marguerite Guntsch née Byrde.

dit Epouse Marie Ducraux née Beguin.

Ces annonces sont dans la règle & ont été autorisées par un permis du département de Justice & Police du canton du 24. Juillet 1815 qui reste entre mes mains - attesté le 15. août 1815, à la Cour - Grand Juri Pab.

ju. les 10. 17. 24. 31. 1815.

Rouge & Joffey

entre Jean François fils de Vincent Rouge & de Susanne Cardinaux Bourg, de la commune de Viller, demeurant à Blonay d'une part.

Et Marie ffet. f. Marie Joffey Bourg de Blonay, y demeurant d'autre part, signés par l'Epouse & son père, par l'Epouse, Antoine Boraley & J. D. Boujard d'autre part.

ju. les 24. 31. 7. 8. 1815.

Birde & Brarey

entre P. Louis fils d'André Rodolphe Birde Bourgeois du Château d'Or, domicilié en Birauge, avec sa femme d'autre part, & Jeanne Marie Catherine fille de feu Jean David Brour dit Brarey de S. Leger d'autre part.

ju. les 15. 22. 29. 8. 1815.

Chollet & Dorat

entre Gabriel fils de Jean Pierre Chollet de Marava, domicilié avec sa femme de la Chesard d'une part, et Susanne Chollet née Wadent.

Et J. D. Dorat d'Escot, sans Jeanne Dorat née Mamin, domiciliée avec sa femme de la Chesard.

pr. les 12. 19. 26. g^o. 1815.

Promesses de mariage

Entre

Dupraz
&
Vuadens. Pierre Cesar fils de défunt Claude
François Dupraz du siège, eue
les Chevalleyres, Communede
Blonay, y demeurant.
et Suzanne Antoinette fille de
défunt Jean f^o Vuadens du dit
lieu —
N. D. F^o Marg. ve Vuadens
veuve d'N. Epoux.
défunte Marie Claire veuve
de Dupraz, veuve d'N. Epoux —
10. g^o. 1815. Signé Barriquet.

pr. les 26. g^o. 3 & 10. x. 1815.

Promesses de mariage

Entre

Dupraz
&
Cardenaux. J^o f^o Antoine fils de défunt
Jean f^o Dupraz de la commune
de Blonay, domicilié à Ferrier
et
F^o Marie fille de défunt J^og^o
f^o Cardenaux de la commune de
Blonay, domicilié à Ferrier.
N. D. Meuv d'N. Ep: Suzanne Marie
veuve Duerant.
d'N. Epouse, Suz: Marie veuve Boujour
en prison de Pierre Antoine Cardenaux
& de Jean Antoine ffen, Jean
J^og^o Dupraz de Ferrier, témoin
24. 9. 1815.

Signé Barriquet —

pr. les 3. 10. & 17. x. 1815.

Promesses de mariage

Entre

Boujour
&
Barriquet. Pierre François fils du défunt
Claude Philippe Boujour de la
Commune de Blonay, domicilié en
Champavaux d'une part
et
F^o Marie fille de Jean Samuel
Barriquet du dit Champavaux
veuve la dite Commune de Blonay.
d'autre part.
N. D. défunte Marie Louise veuve
Boujour, veuve d'N. Epoux.
et défunte Marie Antoinette veuve
Boujour, veuve d'N. Epoux.
ainsi fait & couché à Champavaux
le 20. x. 1815
Signé l'Epoux, le l'Epouse, & le l'Epoux
l'Epouse —

pr. les 10. 17. 24. X. 1815

Promesses de mariage

Entre

Guex &
Boujour

Henry de S^r. D. Guex de S. begier
& la Chisier, domicilié rue Blouay

Et

Suzanne Marie S^r. de S. Marie
Boujour de Tubinge, domicilié
à la Chisier

leur del. Epoux S^r. Marie rue
Bequien

del. Epoux S^r. Marie Marguerite
rue Dupraz. Signé Parichet

pr. les 10. 17. 24. X. 1815.

Promesses de mariage

Entre

Dupraz
&
Dorrelley.

S^r. F. fils de S^r. Dupraz de
la commune de Blouay, domicilié
à Torcuil & d'Esther rue Nouney

Et

Marie Antoinette fille de feu
Sag. F. Dorrelley de la commune
de Blouay, domicilié à Hauteville,
& de défunte Jeanne Antoinette rue
Drouet

Signé Parichet

pr. les 14. 21. 28 Janvier 1816.

Promesses de mariage

Entre

Dinerens
&
Dubochet.

Jean Daniel fils de Jean Pierre
Dinerens de la commune de Saudey,
domicilié rue Blouay, & de Jeanne
Marie Wost

Et

Antoinette fille de feu S^r. Sag.
Dubochet de Charney, Commune
de Châtelard, & de Susanne
Catherine Cochard.

pr. les 14. 21. 28 Janvier 1816.

Promesses de mariage

Entre

Prichon
&
Ducraux.

Charles François ffut Antoine Louis
Prichon Bourg. de la Tour de Seybr.
de S. begier & la Chisier & de
S^r. Marie rue Vodot.

Et

Suzanne Marie fille de S^r. Rod.
Ducraux Bourg. de S. begier & la
Chisier & de Jeanne Marie rue
Dong.

pr. les 21. 28 Janv. & 4 fev. 1816

Dupraz &
Boujour.

Prom. de mariage entre S^r. Jean de
S^r. D. Dupraz de Blouay, dom:
à Torcuil, & de Suzanne Marie rue Feltot
et S^r. Marie fille de feu S^r. Pierre
Meilland de Blouay dom: à Torcuil,
& de S^r. Marie rue Boujour.

Boujour
&
Petit.

yr. les 28 Jauv: 4 & 11 fev: 1816

Promesses de mariage

Entre Jean fils de feu Pierre ff^r
Boujour, Bourg, de Blouay
Cerde de la Tour de Puytr, Canton
de Naud, résidant à Budry
Canton de Neuchâtel / où des
annonces ont déjà été publiées,
& depuis quelques jours au bout
de l'écrit d. le même pays
Et Mariame fille de feu Pierre
Petit d'Essey de la haute alsau,
résidant à Bole, même pays
de Neuchâtel.

Je certifie que ces annonces sont
en règle. Budry 20 Janvier 1816

Signé S. D. Bonhôte.

Legalisation de S. E. M. Jean
Pierre Baron de Chambrier
en date 20 Jauv. 1816.

avec sa signature du sergent
de la Chancellerie

ff^r Diacon.

yr. les 4. 11. 18 février 1816

Promesses de mariage

Entre Jean Isaac Louis ff^r
Pierre Louis Bourey de St. Leger
& la d'ici, et
F^r Marie fille de Jean Pierre
Louis Jura de la dite Commune.
La M^{re} de St. Eymon Jeanne Marie
Bourey veuve Beguin
La M^{re} de St. Eymon, Susanne ff^r
Guez, veuve Beguin

certifié par le Notaire Juri
Sourin qui résident à Vevey, le
3 février 1816. Canton -

yr. les 17. 24. 31 Mars 1816.

Promesses de mariage

Entre Gabriel Salvomon ff^r
Jean Dupraz de Ferrier, &
de Jeanne Marie veuve Guez de suite

et
Marguerite, fille de feu Antoine
Boujour du dit Ferrier & de ff^r
Marie Dupraz.

certifié par le Notaire résident à
Vevey - le 12 Mars 1816

signé Dupraz.

yr. les 24. 31 Mars, 7 avril 1816

Cardinaux &
Cardinaux.

Entre Jacques Francois fils de ff^r
Cardinaux Bourg, de Blouay &
Burriguy de suite d'Oron & de Marie
Antoinette veuve Dupraz

et
Marie Marg: de feu ff^r Bapt.
Cardinaux & de Marie Marg:
Boujour, Bourg, de mêmes lieux -

l'un et l'autre domiciliés à Blonay. J
atteste le Not: Souvignier qui a signé
le Contrat de mariage.

Blonay 23 Mars 1816.

Signé Dupraz.

p. les 24. 31 Mars, 7 avril 1816.

Promesses de mariage.

Entre

Boraley
&
Amstein.

Claude fils de Claude Boraley de
Tercier, demeurant à Vevay la Tour de Seyla,
& de sa femme née Bazy.

Et

Eliabeth fille de Saspard Amstein
de Myla, Canton de Genève, demeurant
à Vevay, & de sa femme née
Armande Desailly.

Le Souvignier Notaire, certifie la réalité
des dites promesses de mariage.

Moutreny 18 Mars 1816.

Signé Puidoux.

Les promesses sont en règle d'après
la déclaration du Sarg. Cuémond.
en date 23 Mars 1816.

p. les 21. 28 avril & 5 May 1816.

Promesses de mariage

Entre

Emery &
Margairas f.

Emmanuel Alexandre fils de Jean
David Emery Bourg. de Char.
d'Amey, & de la Baronne de Forsier,
domiciliés à St. Leger & la Plérier,
d'une part - Et Jeanne Suzanne
fille de Jean Isaac André Margai-
ras, Bourg. de la Baronne de Villetel

signé par M. - Vevay

4: avril 1816 - Joutou

p. les 5. 12. 19. May 1816.

Promesses de mariage

Entre

Merlin &
Cuémond

Jacques fils de Jacques Antoine
Merlin Bourg. de la Baronne de
Cossier demeurant à St. Leger d'une
part - Et

Jeanne Louise fille de Michel Philipp
Cuémond Bourg. de Cossier & de la
dite Baronne, domiciliés à St. Leger
d'autre part.

Mons. A. Epoux, défunt f. ni Dairin
del. Epoux, Judith ni Muller.

atteste le Not: Souvignier 26 avril 1816.

p. les 19. 26 May & 2 Juin 1816.

Boraley &
Gillierou

Entre Pierre fils de S. & S. Boraley
de Blonay, domiciliés à Vevay & Marie
Catherine fille de S. Gillierou de

rapporés à double
voies par S. S.

Chatilleux autre, domiciliés à Vevay
Mons. del. Epoux Rose Marg. Boraley
ni Biguier del. Epoux Rose Marie
Gillierou ne Broillard

atteste le Not: Signé le 14 May 1816

Michel

19. 26 May & 2 Juin 1816.

Promesses de mariage

Dupran & Meillan
 entre
 P^{re} de J^{es} Dupran de Lajouney - Curé
 de Blonay, demeurant à ^{Blonay} ~~Blonay~~ &
 Madame Marie de feu J^{es} P^{re} Meillan
 de Perrier -
 Meur des Epoux. autemmes un Dupran def.
 des Epoux, f^{ils} Marie un Borey.

p. 19. 26 May & 2 Juin 1816.

Boraley & Gillieron
 entre P^{re} de Jean B^{on} Boraley & Rose
 Marg: Boraley un Deguin - de
 Blonay, domicilié à Vevey,
 et Marie Catherine f^{ille} J^{es} Samuel
 Gillieron de Châtillon, domicilié à
 Vevey & de Rose Marie Gillieron un
 Drolliard.

p. 26 May. 2 & 9 Juin 1816.

Gues & Boudenax
 entre P^{re} Louis fils de feu Jean Louis
 Gues de St. Leger & la Chieson et
 Louise Marie fille de Pierre autemmes
 Boudenax de la commune de Corsier
 Meur des Epoux Marg: Sara un Gues
 - des Epoux, Madame Suzette un Gillieron
 attesté Vevey 18 May 1816
 Dupran.

La fille paraissant prête d'accoucher, les
 annonces ayant dû être publiées le 19^e C.
 & ne m'étant pas parvenues ^{à temps} par la faute
 d'un tiers, j'ai cru pouvoir en commencer
 la publication quinze dimanches de
 communion.

p. les 16 & 23 Juin 1816.

Rossire & Maruillot
 entre Jean Georges Christian fils
 de Jean Abraham Rossire & de Charlotte
 un Pidet, Bourg. de Bloyay,
 domicilié à la Tour de Peyl, &
 et F^{ille} Louise fille de Gabriel Vincent
 Louis Maruillot & de F^{ille} un Vohet,
 Bourg. de Rossinière, domicilié à
 Vevey, - signé le 11 Juin 1816

Cuvier l'ainé Past.

p. les 16, 23, 30 Juin 1816.

Calame & Gues
 entre F^{ils} Samuel fils de feu Jean
 f^{ils} Calame Bourg. de la Tour de
 Peyl, & de Jeanne Elis: un Podoz,
 et F^{ille} Marg: fille de Jean D. Gues
 de la Chieson & de f^{ille} Marie un Manin
 attesté le Not: Souvignie & la Cour
 de Peyl, 8 Juin 1816, Dupran.
 12 Juin 1816 Cuvier l'ainé Past.

1816. p. les 23. 30 Juin & 7 Juillet
Mamin & Promesses de mariage - entre 11
Blanc Jean Francois de Jean Pierre Mamin
& de s^{te} Jeanne Mamin de Tercier, g^{de} demeurant
Et
Louise Françoise de Jean Abraham
Blanc de Chailly Courmoulin du Châtelard
& demeurant.

signés de l'Époux, Jean f. Mamin
du grand feu Jean Berde
& de s^{te} Jeanne Mamin Louis Mamin.

p. les 23 Juillet, 4. & 11 Août 1816.

Foly & Promesses de mariage, entre
Cochard Jean Pierre de Jean Pierre Foly de la
Commune de Blonay, domicilié à Cojo-
nay & de s^{te} Marie vic^{de} Doujeur sa femme.
Et Louise fille d'Abraham Emmanuel
Cochard de la Commune du Châtelard,
domicilié à Charney & de s^{te} Juste Suzanne
vic^{de} Talon -

attesté le Notaire Messigui -
Vivry 26 Juillet 1816. Duprat.

p. les 8. 15. 22. 7^{me} 1816.

Witschy & Promesses de mariage entre Jean
Ducraux Witschy de Regensdorf, domicilié à
Bienne fils de Nicolas Witschy &
de Barbe vic^{de} Minder. du dit Regens-
dorf, Bailliage de Fraubrunen Can-
ton de Berne Major, Et Marie
Barbe Ducraux fille de Jean
Antoine Ducraux & d'Elisabeth
vic^{de} Frey de S. Régier & la Chiesaz
du Canton de Vaud, domicilié à Bienne

signature des deux Époux.

Certifié véritable Probr Suff

légalisation du Canton de Vaud

Bienne 4. 7. 1816. Hochly.

Les susdites annonces ont été publiées
dans les journaux de publication par la
Municipalité de S. Régier & la Chiesaz
ou quinze lettres du Conseil d'Etat en
date du 4 Juillet 1815 - déclarés ne
pouvoir prendre en considération la
demande de 5 enfants de Jean Antoine
Ducraux, tendante à être reconnus
Bourgeois de la Commune de S. Régier
& la Chiesaz.

p. les 29. 7^{me} 6. 13. 8^{me} 1816.

Mamin & Promesses de mariage entre Jean
Foly Pierre fils de J^{me} f. Mamin de
Tercier, Commune de Blonay & de
Marie Madeleine Duprat
Et Françoise Marie fille de J^{me}
P^{re} Foly de Cojonay, vic^{de} Blonay &
de J^{me} Marie vic^{de} Doujeur.

12

Pillot & Bertholet,

p. les 20. 27. 8. & 3. 9. 1816.
Promesses de mariage - entre
Jean Ferdinand fils de feu Jean
Abraham Pillot Bourg. de Vevey
Villeneuve & Blonay, domicilié vers
la Tour et de défunte Mari Anne
née Duraud.

Et
Marie Madeleine fille de Jacques
Gabriel Bertholet de Villeneuve y
domicilié, & de Esther Marie Made-
leine née Henchoz.

attesté le Notaire Souffigues
Vevey 15. 8. 1816 - Dupras.

annonces souscrites
par Pillot syndic futur des Epoux
& J. G. Gabriel Bertholet.

Les annonces présentées par l'Epoux
ne paraissent de la suite -
Vevey 19. 8. 1816. Signé Ollor Past.

p. les 4. 8. & 15. x. 1816

Guesc & Duraud

Promesses de mariage, entre
Jean Louis feu Francois Guesc
de St. Léger & la Châtelain & de
Marie Madeleine née Guesc
Et F. se. fille de Jean Abraham
Duraud de St. Léger & de Marie
Claudine née Béguin.

certifié par le Notaire Sentou.

Vevey 30. 9. 1816. /

p. les 29. x. 1816, 5 & 12 Janvier 1817.

Mayor & Morand.

Promesses de mariage entre Jean
Louis Mayor fils de David Sabaud
Mayor de la Communune du Châtelain
demeur. à Chareat & de f. Esther
françoise, &

Susanne Madeleine fille de Jean
Abraham Morand, & de Jeanne Louise
Guert.

Les promesses signées par les Epoux
& leurs Pères & Mères respectifs sous
publiés le susdit jour & le temple
de Moutrens - 27. 9. 1816.

Signé Ph. Bridet Past.

p. les 5. 12 & 19 Janvier 1817

Guesc & Goutou

Promesses de mariage, entre David
fils de P. Ant. Guesc de St. Léger
& Marie Marg. ff. J. G. Anne
Goutou de Chardonnay & Suidoux, domi-
cilié vers St. Saphorin -

ce qui atteste le Not. public Juri au Can-
ton de Vaux, p. avoir reçu ce
jour le traité de mariage de dits
parties -

aux fauzgs, 4 Janvier 1817.

Signé David -

3. Doujour & Doujour
p. les 26 Janvier, 2 & 9 fev: 1817.
Promesses de Mariage entre François #1
fils de Sieur #1 Doujour des Chevaliers
rue Blouay, demeurant à la Clavier
d'une part, et

bonne Marg: fille de #1 François
Judeich Doujour des Chevaliers
d'autre part.

au Chevaliers 20 Janv: 1811.

Signature des deux Epoux, & de leurs
Pères & Mères respectifs.

Mère des Epoux, Marg: Dupon
— de l'Epoux, Marie Marg: Quader.

p. les 16, 23, Mars & 2 Avril

Malsch
Meillauy
4

Promesses de mariage entre Jacob
Malsch Tailleur, né & demeurant
à Genève d'où il est Citoyen, fils
major de Sebastien Malsch Maître
Juri Doucher & de Jacqueline Hauke
sa femme, sans profession, d'une
part tous deux à Genève, d'une part
et Marianne Meillauy sans état,
née à Blouay au Canton de Vaud,
domiciliée à Genève, fille majeure
de défunt Jean Sieur Meillauy
Doyen de Blouay & de #1 Marie
Doujour sa veuve, propriétaire
et demeurant au dit lieu d'autre part,
fait en l'ôtel de ville à Genève, le
treize février mil huit cent dix sept.

Signé Jacob Malsch
Marie Meillauy.

Nous Syndic, & Conseil d'Etat de
la République & Canton de Genève
certifions que les signatures ci dessus,
sont bien celles de #1 Jacob Malsch
& de Marie Meillauy, — en foi de
quoi nous avons donné les présents
sous le sceau de la République & le
sceau de notre Secrétaire d'Etat
Genève 13 février 1817.

Par Messieurs

Syndic, & Conseil d'Etat

Trembley Secrétaire d'Etat.

p. les 1. 8 & 15 Juin 1817.

Doujour & Emery
5.

Promesses de mariage entre Jean Sieur
François fils de Jean Félix Doujour
de Blouay, demeurant rue S. Léger à la
Clavier d'une part, et
avec Charlotte fille de Sieur Félix
Doujour feu Jean #1 David Emery de
Chaudonne & de la Paroisse de la Cour
demeurant aussi rue S. Léger à
la Clavier d'autre part.

Mère des Epoux, Marie Marg: une
Citoyenne des Epoux, Jeanne sans nom
de Margairas.

atteste le Notaire Juré soussigné, qui a stipulé le contrat de mariage des Epoux, qui ont été dûment autorisés.

Jour 29 May 1817.

atteste Dupran

pr. le 5. 12. 14. 8. 1817,

Dixereux & Chevalay.

Promesses de mariage entre Jean Pierre fils de Jean Pierre Dixereux de la commune de Paudes domicilié au Fauc, rive Blonay, et Jeanne Marie fille de Jean Vincent Chevalay de Brest (commune de Richetelard) pr. foi de quoi ont souscrit à Brest le 2. 8. 1817.

signés J. P. Dixereux, Jeanne Marie Chevalay, Jean Vincent Chevalay P. de l'Épouse, Jean Pierre Dixereux son d. Époux, Jeanne Marie Moutet, Men. de l'Épouse.

pr. les 19. 26. 8. & 2. 9. 1817.

Borgeaud & Guet.

Promesses de mariage entre Samuel fils de Pierre Louis Borgeaud Bourg. de Penthrallan au fief de du Cononay, demeur. rive P. Héguis et Jeanne Marie fille de feu Abraham Guet de dit P. Héguis & de plusieurs y domicilié Men. d'Époux Jeanne J. au Fougny Men. d'Époux Judith au Durand atteste 10. 8. 1817. Dupran.

pr. le 19. & 26. 8. 1817.

Blaise & Gilliard.

Promesses de mariage entre F. Sam. fils de feu Christophe Blaise Pour: gues de Lwez, y demeurant & F. Elisabeth fille de feu Pierre Vincent Gilliard Bourg. de Chatehard, domicilié à Terceuil Men. d'Époux Susanne au Ponceau (de feu d'Époux, Elisabeth au Chevalay) atteste le contrat de mariage d'Époux.

Jour 16. 8. 1817. Dupran.

pr. les 7. 9. & 16. 9.

Boraley & Dupran.

Promesses de mariage entre Pierre Antoine feu Jean Pierre Boraley de Terceuil & Susanne Françoise fille de J. D. Dupran du dit lieu.

Men. d'Époux Marie Antoinette au Dupran de feu Men. d'Époux, Susanne Marie au Ponceau.

atteste le Notaire soussigné qui a stipulé le contrat de mariage des Epoux, lequel dit au quel Epoux ont majeur & que l'un de l'Époux, le d'ailleurs autorisé Jour 4. 9. 1817. Jy. Dupran

Cardemans Promesses de mariage entre Jean
François aîné fils du défunt François
Douxjour aîné Cardemans Bourg. de Communes
de Blonay & de Busigny, domicilié
à la Chiesan,
Et F. Marie Marg. fille de Jean
Pierre Douxjour de Busigny Communes
de Blonay, domicilié à la Chiesan
d'autre part.
dépense Marie Dujour Meu d'Epoux
dépense Marg. Dujour Meu d'Epoux,
attesté à Champagnans 30. 8. 1817.

Signé Darrichet.

pp. les 16 & 23. 9^{me} 1817

Gues &
Saudard
11

Promesses de mariage entre Jean Louis
Gues, négociant, né à Nevey, domicilié
à Sennev, fils unique de défunt
Jean Baptiste Gues, Bourg. de
St. Léger et la Chiesan au canton
de Vaud, et de Thérèse Cheneud sa veuve,
sans état & demeurant à Sennev d'une
part. & Françoise Marie Saudard
marchande de Toiles, en gros, née
à Nevey, au canton de Vaud, domiciliée
à Sennev, fille majeure de défunt
Antoine Louis Saudard Bourg. du
dit Nevey & de défunte Jeanne Marie
au bord sa femme, la dite future
Epouse étant divorcée en premier
mariage, de Jacques Rodolphe Fehr,
d'autre part. Fait en l'Hotel de Ville
à Sennev, le dix sept Octobre, mil
huit cent, dix sept.
Signé, J. M. Saudard - J. Gues -
Pierres produites.

- 1. autorisation de la Meu d'Epoux.
à ce mariage autorisée elle même par
ses Parens J. Gues & Nicolas Cheneud.
- 2. l'acte original du divorce de Madame
Fehr, accorde à S. Gall le 9 Juillet 1817.
avec sa traduction légalisée à Sennev
17. 8. 1817.
- 3. publications d'annonces à S. Gall &
à Sennev - légalisées

pp. les 11. 18. 25 Janvier 1818

J. Gues &
Marg.
Dégain
1.

Promesses de mariage entre Jean Louis
fils de défunt Jean D. Gues de St.
Léger domicilié en Beaver, né au
dit lieu d'une part
Et Jeanne Marie Marguerite fille de
Jean Pierre Dégain du dit St. Léger
d'autre part
Meu d'Epoux, défunte F. Dégain
d'Epouse, défunte Sus. Marie Dégain
aîné conclu & arrêté au dit St. Léger
le 3 Janvier 1818, Signé Darrichet Not.

p. les 18. 25 Janvier & 1 Fev. 1818.

Boraley
&
Doujour
2.

Promesses de mariage, entre Pierre Fran^{ois}
fils de Samuel Boraley de la commune
de Blonay, domicilié à Tercis d'une part
& Susanne Marie fille du défunt Jean
Abraham Doujour de la dite commune de
Blonay, domicilié aux chevaliers d'autre
part -

Mariage époux Fr^{ois} Doujour
- et épouse Marie Maunin -
ainsi conclu & arrêté à Nevez 17 Janvier
1818 - Signé Darichet.

p. les 25 Janvier, 1 & 8 février 1818.

Doujour
&
Cardinaud
3.

Promesses de mariage entre Pierre
Antoine fils de défunt Pierre Doujour
de Blonay, domicilié à Tercis, & de
Françoise Detran -

Et Susanne Marie fille de défunt
Pierre Fran^{ois} Cardinaud du dit
Blonay, domicilié à Tercis, & de de.
funte Marguerite veuve Sautet.
ainsi conclu & arrêté à Tercis
le 24 Janvier 1818. Signé Darichet.

p. les 8. 15. & 22 février 1818.

Collomb
&
Hautermet

Promesses de mariage entre J^{aq} David
fils feu Pierre David Collomb & d'Helene
veuve Caban, Communié de Verville, & de
Pratien au ferd de Mollouin -

NB. arrêtés
par une invitation
de la procureur
Epouse & de son tuteur.
actuel - de suspendu, g.
jusqu'à décision -
l'invitation en date
du 11 février 1818 -
signé du Juge de paix
de Villeneuve, sous
la permission du
Juge de paix de la
Tour -

et entre Marie fille de feu Pierre Hautermet
de Verville, veuve de feu J^{aq} Vaudou, de
Blonay
- Marie Voudou veuve Hautermet Epouse -
Fr^{ois} Collomb Parons -
L'union de ditte veuve, H. Rauber
Parons de l'Epouse.

Les auteurs ont juré de mariage &
deux, au nom par de la bonne seigneurie
ayant publié lui, le 4 février nouvelle
2 février 1818 - Nideau Parons.

p. les 8 - 15 & 22 février

Vincent
&
Darichet.

Promesses de mariage entre Pierre
Antoine fils du défunt Pierre Antoine
Vincent de Blonay domicilié à Tercis
et Susanne Marie du défunt J^{aq}
Jacques Darichet du dit Blonay domicilié
à Tercis
d'Antoinette Doujour, veuve
de l'Epouse
Fr^{ois} Marg^{ie} Pilled - veuve de l'Epouse.

pp. les 15. 22. 29 Mars 1818.

Ecoffey & Suet.

Promises de mariage entre Sabriel Louis Ecoffey Dourg. de Bassarac domicilié à Hausanne fils de défunt Sabriel Ecoffey & de Marianne née Hursuen jugaux, d'une part. 17
Et Suzanne Marguerite Suet de l'égier, domicilié au dit Hausanne, fille de César Suet & de Jos. Suet né Doralex d'autre part.

Ce contrat a été fait devant le Notaire Juri Souvignat qui a stipulé leur contrat de mariage, ce jour.

Hausanne 9 Mars 1818.

Signé, Fevot.

Ces aveux ont été confirmés en une première par les parties Hausanne 30 Mars 1818.

Signé, Picon Pét.

pp. les 27. 29 Mars & 5 Avril 1818.

Morin & Mamin.

Promises de mariage, entre Jⁿ Rod. ffeu Pierre Morin d'Ormont demeur, domicilié rue la Plancher, & de Mari ffeu Jean Jaques Pilet, jugaux, et Mari Madelaine ffat Jean Sincere Mamin d. Dlonay, & de Suzanne Marie ffat Jean Jacques Mamin fait aux Plancher, le 28. Mars 1818.

Signé, J. Rod. Morin

Mari Madet: Mamin.

En aveux, sous J. Borda, le sousiller de l'Époux, a signé le double entre eux

Lous de lauz, 22. Mars 1818, Dridet Pét.

pp. les 5. 12. 19. avril 1818.

Tallon & Dollomay.

Entre Abram fils de Jⁿ Tallon de Dollomay, Veuve Commune de Châteland, et J^ese fille de Pierre Louis Dollomay de la Commune de J^egier & de la Commune domicilié à Duriez rue Châteland

ab: Tallon

Pian & Dollomay J^e Dollomay Jean Tallon. Les aveux sont en règle & le double se publie d. l'Églie de Montreux

4 avril Ph. Dridet Pét.

pp. les 5. 12. 19 avril 1818.

Vincens & Doujous.

Entre Pierre Antoine ffat Claude Vincens de Teruis, & de Mary Vincens.

Et J^e Mari ffat Pierre abr. Doujous de Veuve de J^eabr. Doujous de Chavalery, & de Jeann Marie Doujous née Mamin.

Le Notaire publie Juri, à Vevy, déclare avoir stipulé le contrat de mariage & serait époux

Vevy le 4 avril 1818. Michel M^e

pr. les 19 - 26 avril & 5 May
1818.

Pron &
Gues.

Promesses de mariage, entre
Paul Pierre François Sabriet, ffût Jean
David, Pron de S. Saphorien & de
fût Marie Esther in Vitimand —
et Susanne Marie Louise ffût Pierre
François Gues de S. Léger de Fleury
& de Perrette in Chevaley —.

Le soussigné Notaire public résidant
à Neuf, déclare avoir stipulé le
contrat de Mariage des susdits Epoux,
au dit Neuf le 4 avril 1818. —

Signé Michel —.

Les annexes ci jointes devenues par lesd.
Moyens de Pierre Régis Conseiller
de la Mue, — l'Époux est majeure,
ainsi que l'épouse, qui n'a jamais
remis les annexes, — devant passer
pr. l'Instruction in tit. au à Neuf,
le 4 avril 1818 Neuf P —

pr. les 9 - 16 & 23 avril 1818.

Dupras &
de Valieu

Promesses de mariage entre
Henri Sabriet, fils de P. Pierre
Dupras, Bourg. de Neuf & de D. Longay,
& de Marie Susanne in Dubois,
domicilié à Neuf,

et Philippine Louise Elizabeth,
fille de feu Jacques Louis de Vallière,
de Moudon, & de Jeanne Sabine
Pauline in Chiron, de Neuf, aussi
domicilié à Neuf —.

Lesquelles promesses, les Epoux ou signés,
avec l'aide de l'Époux & le Tuteur de
l'Épouse, à Neuf le 9 Juillet 1818.

H. Sabriet Dupras M. du S. Ev.
Philippine Louise Elizabeth de Vallière
Jean Pierre Dupras, père de l'Époux.
César Chauvin, M. du S. Ev. Tuteur de
l'Épouse —

En annexes sont de la règle —
Lanau le 9 Juillet 1818.

— Nicot Fust.

pr. les 20 & 27 - 7^{ju} 1818.

Promesses de mariage entre Jean
Bénédict Humbert, originaire de Trub
canton de Berne, domicilié à Blonay,
et Madelaine Humbrenen de
Weysimmen —

lesquelles promesses peuvent être
publiées, ensuite d'un permis du
Département de Justice & Police
en date du 14. avril 1818, confirmé
en explication — le 14. 7. 1818.

Père de l'Époux Just Kuntz défunt
Mère de l'Épouse Rosine ffût défunte
Père de l'Épouse. Christ Humbrenen
défunt —

pr. les 20 - 27. 7. & 8. 1818

Dufresne
&
Abric

Promises de mariage entre Jean François
Charles Dufresne Douvry de Nyon, Nyon,
la Cour de Peyla & Monay, ffeu thicume
Dufresne & de Marie Cath: de trumbault
La femme, d'une part.

et ffeu Elisabeth ffit François Abric
de ffeu & ffeu Elisabeth Caneuve
La femme, d'autre part
tous deux domiciliés à Reynin &
majors

pr. extrait fidele de la premiere inscrip
tion de leur contrat de mariage ren par
mi, Notaire public à Nyon Souvigni
le 16. 7. 1818. A Matherij

pr. les 18 & 25. 8. 1818.

Favrot,
&
Rodier.

Promises de mariage entre Jean Pierre
fils de Pierre Simeon Favrot Communi
de Morille, y habitant, et Jeanne
Pauline ffeu Jean Philippe Rodier
Communi de Rossiniere veuve
de Jean S. Guadeus de Monay
domicilie à la Cour de Peyla,
Mme de Sypouf / veuff Françoise
nie Favrot,
de Sypouf, Jeanne Marie nie
Echenard.

Signes - Jean Pierre Favrot
Jeanne Pauline Rodier
Pierre Simeon Favrot

Ces annonces sous S. l'ordre &
seront publiés à Morille le dim:
18 & 25. 8. 1818.

Signe Bidault Poth

pr. les 1. 8 & 15. 9. 1818. Entre

Dupraz
&
Boraley

Jean Louis fils majeur de 25^{ans}
François, fils de feu Jean Pierre
Dupraz de Tencier, & d'Antoinette
Esther nie Monney

et Louise Catherine fille majeure
de feu J. B. Boraley de Tencier &
de Jeanne Antoinette nie Douvet defunte
atteste le Notaire Souvigni Sevey
le 8. 1818. Dupraz.

pr. les 15. 22. 29. 9. 1818.

Maunier
&
Dupraz

Entre Pierre f. fils majeur de 25^{ans}
f. Maunier de Tencier & de Marie
Madeleine Dupraz jugant
Et Susanne Maunier fille de f. D.
Dupraz de Tencier & de Susanne Maunier
f. D. jugant.

Signe à Tencier le 12. 9. 1818. Parichet

p. les 29. 9. 64. 13. X. 1818.

Magnin
&
Chessex.

Promesse de mariage entre Jean
fils de Jean Magnin de Blonay
et Susanne fille de Jean D.
Chessex de la commune de Plainbois.
Signé Jean D. Chessex Préd. & Epoux.
Jean Magnin Préd. & Epoux.
Jean Magnin Epoux
Susanne Chessex Epouse
Mère d. & Epoux. Non. Birde
Mère d. & Epoux

1819.

p. les 14. 21. & 28 février 1819

Ducraux
&
Cossy.

Promesses de mariage, entre Pierre
Henry fils de Jean F. Henry
Ducraux de St. Léger & de Pierre
domicilié en Corsier
& Susanne Marie fille de feu
Jean Gabriel Cossy domicilié au
dit Corsier.
Mère de la Mère d. & Epoux feu
Marg. Ducraux née Dorey
d. & Epoux. Jeanne Marie Cossy née
Ducraux

Certifié par le Notaire Sourigui qui
a stipulé le contrat de mariage,
sur autorisation personnelle de
lui son & Mère, Surabien
Corsier 13 février 1819 Signé Surtout.

p. les 21. 28 février & 7 Mars 1819.

Ducraux
&
Rouge

Promesses de mariage entre
Georges Louis Ducraux de St.
Léger, fils aîné de défunt Jean
Jacques, David Ducraux de St.
Léger & de Pierre, & de Madeline
née Berard sa femme, d'un part
et Françoise Rouge, veuve au
mort, fille aînée & légitime de
feulouis Rouge, bourgeois de la dite
Commune du Mout, & de défunte
Jeanne Marie née Delet, sa femme,
d'autre part.

L'epoux a été assisté par le
Mère & par Jean Jacques, David
Ducraux son frère - et l'epouse
par son Père, & le contrat de mariage
stipulé aujourd'hui par le Notaire
Surtout à Courmayeur le 5 février 1819

Signé Dremont N.

p. les 14. 21. & 28 Mars 1819.

Chevalley
&
Vuadens.

Promesses de mariage entre Fran-
çois Daniel Henri fils de Jean
François Chevalley Bourgeois de
la commune de Puidoux, district
de Lavaud, & domicilié d'un
part,
& Susanne Marg. Henriette
fille de Jean Pierre Vuadens
de la commune de Blonay, district
de Vevay, & de Jeanne d'autre part,
Mère d. & Epoux, Jeanne Marie
née Berard défunte

Mère de l'Épouse, Susanne Marg:
née Duprac. 21
attesté le Notaire Souffigui qui a été
présent le contrat de mariage de
l'Époux, les quels ont été autorisés
par les Pères.
Vevey 12 Mars 1819.
Signé Duprac.

pr. les 14, 21, & 28 Mars 1819
Chave & Promesses de mariage entre
Bonjour Charles Chave fils de Pierre
Chave et de Marguerite Pilon
désunté, de la corporation française
de Hausanne, demeurant à Chailly
sur Hausanne d'une part.
& Susanne Marguerite, fille de
Jean François Frédéric Bonjour
& de Marie Marg: Unavent des
Chevalleyres, commune de
Blonay d'autre part.
aux Chevalleyres 13 Mars 1819
Signé Charles Chave, Époux
Pierre Chave Père.

Susanne Marg: Bonjour
Jean F. Frédéric Bonjour Père
Marie Marg: Unavent Mère

pr. le 28 Mars, 4 & 11 avril 1819

Bonjour
&
Gillieron.
Promesses de mariage entre Jean Louis
fils de Jean Théobald Bonjour de
Blonay & Anne fille de Jacques
Louis Gillieron de Vevey. demeurant
rien S. légit.

Signés des Pères de l'Époux & de
l'Épouse - & de l'Époux & de l'Épouse.
Vevey 22 Mars 1819.

Les procureurs soussignés, l'ordre comme
l'atteste M. le Not. Souffigui.

pr. les 9, 16 & 23 May 1819

Nossire
&
Denggeli.
Promesses de mariage entre Auguste
Louis Nossire de Blonay fils de son Père
François Nossire & de Jacqueline née
Paisot sa femme, demeurant à Hausanne,
d'une part

et Jeanne Susanne Marie Denggeli
de Hausanne, fille de Ferdinand
Denggeli & d'Henriette née Clément sa
femme d'autre part.

Le contrat qui en procureur, a été été pré-
senter en cas. Vevey: 4 May 1819

Signé Louis Curtat

Chateau
&
Marie Veuve
Vivaudou

pr. les 20 et 27 Juin 1819.
Promesses de mariage entre Jean Pierre
ffeu Pierre Chateau Dougeois de
Uville & Reunars, domicilié en ce der-
:nier lieu d'une part, Et Marie ffu
Pierre Hautermet Veuve de Jean
François Vivaudou de Blouay,
domicilié au dit Uville, d'autre
part,
Mm d. l. Epoux, Marg: Tabord
de l. Epoux Mad: Martin
Sig: Jean Pierre Chateau Epoux
Marie Hautermet Epouse
P. loup Tuteur autorisat un
pupile -
Abraun Collomb Conseiller & Parent
J. Cotaud Conseiller & Parent.

Les promesses de mariage en dessus
de Jean P. Chateau ffu, avec
Marie Marie Hautermet, Hautermet,
sous selon l'ordre, ayant été publiés
à Uville sans opposition le dimanche
6 & 13 Juin 1819.

l'attesté Notaire Paff.

pr. les 4 & 11 Juillet 1819.

Cochard &
Dorjeur Veuve
Duret -

Promesses de mariage entre Jean
François ffu Pierre François
Cochard, de la commune de Châte-
:lard, demeurant à Planchamp,
& Marie Antoinette veuve Dorjeur,
veuve de Samuel Duret de la com-
:mune de Chardouan, demeurant aux
deuvallezes, d'autre part
Mm d. l. Epoux, Suzanne Marie Dorjeur,
Per & Mm de l. Epoux, Jay ff. Dorjeur,
d'ffant, & Jeanne ff. veuve Rodierus.
attesté le Notaire Souzignie qui a
stipulé le contrat de mariage de
Epoux qui sont vifs.
Vues le 2. Juillet 1819

Signé Dupraz

pr. les 12-19 & 26. 7. 1819

Ducraux
&
Suea

Promesses de mariage entre
J. ff. ff. fils majeur de David
Ducraux de la commune de
S: Regis & la f. l'iesse, & demeurant
& Sophie Marguerite fille de
J. David Suea, de la même com-
:mune, & domicilié
Mm d. l. Epoux - l. Chart: veuve fary
d'ffant
Mm d. l. Epoux - l. Marie veuve
Dupraz, d'ffant.
attesté l'Notaire 7. 1819. Dupraz Notaire

pp. les 12. 19. & 26. 7. 1819 23

Doujour & Chau Promesses de mariage, entre Jean Louis Doujour de Douvray domicilié à Lussan, fils de feu Jean Pierre Doujour & de Susanne Marie Séd. th. veuve de sa veuve, — et Jeanne Louise Marguerite Chau de la corporation française de Lussan, fille de Pierre Chau, & de feu Marguerite Pitou, sa femme, Post stipulationem conjugalem tabularum, quod attestor, Lussan, die trigesima die mensis Augusti, anno millesimo octingentesimo decimo nono

signi J. Rouye

Je certifie qu'au susd. lieu, le 8. 7. 1819

signi L. Curtat Past.

pp. les 19. 26. 7. & le 3. 8. 1819

Beguin & Stockly Promesses de mariage entre Jacques David Beguin de S. Regier fils de Moysse Jean Pierre Beguin & de sa femme Jeanne Marg: veuve Suis, défunte.

et Susanne Françoise Stockly de Wallerem préfeture de Schwarzenbourg canton de Berne, demeurant à la Clérisse, fille de feu Jean D. Stockly & de sa femme Susanne Madeleine Beguin

par parfaitement, conforme l'attesté Schaefer P. all.

pp. les 3. 10. & 17. 8. 1819.

Unadens & Degruddy Promesses de mariage, entre Jean Georges ffitt Jean Vincent Unadens & de Jeanne Elisabeth veuve Marguerite Pour: geois de la commune de Tercier, domiciliés à Vevey et Jeanne Susanne fille de feu Prosper Degruddy & de Susanne veuve Maillard Bourg: de S. Saphorin, domiciliés au dit Vevey.

Ces promesses sont en règle, le certifie à Vevey, 3. 8. 1819

signi Olloz Past.

pp. les 10. 17. & 24. 8. 1819.

Chappuis & Boujoux Promesses de mariage entre Jean Samuel fils de f. Chappuis de Puidoux corde de S. Saphorin, & de Madeleine Chappuis veuve Didant et Marie Antoinette ffitt Claude Phil: Boujoux de Douvray & de Marie L. Boujoux, veuve Doujoux.

Vevey, 9. 8. 1819.

signi Michel.

un double sera publié à Chaux-de-Fonds, Dimanche 10. 8. 1819.

Christinet Suff.

24

Leopold
Gaut.

pr. les 21. 28. 9^{es} 5. X. 1819.

Promesses de mariage entre le fit:
Jean Francois fils de Jean Sabaud
Leopold, domicilié à St. legier
& de Sus: Marie Veillard s. Per
& Men, Bourg: d'Etivanch, canton
de Colombier, d'une part,
et Susanne f. s. fille de P. Boivin
Joseph Guet s. de Jean f. s. Marg:
vie Durand s. de P. s. Men &
Douvres de St. legier & de cluses
& domiciliés.

ainsi fait & conclu, passé & signé
par les parties et aut document
autorisés, le 19. 9. 1819.

Susanne f. s. Guet - Jean f. s. Leopold.

autorsans del'epoux
Pierre f. s. Joseph Guet Pen del'epoux
Jean f. s. Durand Men -

autorsans del'epoux
Pierre Veillard v. s. s.

David Lecoultre. v. s. s.

Je certifie véritable les signatures
ci dessus du sieur Jean f. s. Leopold

& de Susanne f. s. Guet, qui se
proposent de faire signer leurs pro-

misses de mariage
pr. les 28. 9. 5. 12. X. 1819.

Gasser &
Doraley

Promesses de mariage entre P.
Phil: Louis ffüt Jean Sabaud Gasser

de Holsberg au canton de Neuchâtel,
domicilié à Duvion riens la Tour,

& Susanne Marie ffüt Jean Pierre
Doraley de Dlonay, demeurant à
la dette Tour -

Men d'el'epoux Anne Gasser vie Dally
del'epoux P. Marie Doraley vie

Duparc. stipulé le 24 août 1819. Signé
Michel -

C. au vu, souz J. l'argy le quant à
l'epoux, & j'ai eu main le perant le

département de Justice & Police de
Canton de Neuchâtel

la Tour 27. 9. 1819. Au vu l'ami P. s.
pr. les 5. 12. 119. X. 1819.

Boujour &
Boujour

Promesses de mariage entre J. s.
Philippe fils de Pierre Boujour

de Ternant & de Susanne Marie
vie Doraley

& Marie autoi nettes fille de feu
autoi nettes Boujour du dit lieu, &

de f. s. Marie vie Duparc
attesté le certain Boujour qui a

stipulé le contrat de mariage de
l'epoux qui sont majeurs - le 19. 4. X.

1819 - Duparc -

pp: les 19. 25 & 26. X. 1819. 25

Boujour & Maret

Promesse de mariage entre F.
Abraham fils de Jean Pierre Boujour
de Blonay, & de sa femme Louise
Villard d'Azile, domicilié à Payeran.
& Jeanne Esther fille de Jean Saml
Maret de Payeran, & de sa femme
Jeanne Perin - y domicilié -
fruits par l'Epoux, autorisé par
son Pere -

Signé par Jean Samuel Maret
Jean Pierre Boujour -

Les promesses, sous d'au la règle
n'ayant été presentés par l'Epoux
& le Pere de l'Epoux, je les ai eu
consequenter publiés d. un Eglise
le 26. X. 1819. Signé David Pastour.

. 1820.

pp: les 2. 9 & 16 Janvier 1820.

Descloux & Doucet.

Promesse de mariage entre Jean
Louis Friedrich fils de feu F. H.
Descloux & de la Tour de Peyle,
Si Regier & la Chieson, & de susanne
Suzp, domicilié à Ecublens,
& Louise fille de Samuel Doucet
de Neuchâtel, y demeurant, & de
Marianne Reichembach -

Les amours sont en règle, l'Epoux
étant majeur, & l'Epouse d'au.
autorisé. Parly d. l'ann: 1820.

Dieben fils Mair: Suffraj.

pp: les 2. 9 & 16. Janv: 1820.

Guez & Suzp.

Promesse de mariage entre
J. Louis fils de Cesar Guez de S.
Regier & la Chieson, & de J. M.
Doralez,
et Louise f. de feu J. D. Suzp de
ditte Commune, & de Susanne f.
de Regier -

conform au contrat de mariage
de l'Epoux, stipulé 28. X. 1819.

par Sentou -

pp: les 9-16 & 23 Janvier 1820

Dergoz & Kraudat.

Promesse de mariage, entre Jean
de Jean
Pierre fils d'Abraham Dergoz de la
Commune de Blonay, demeurant à
Cujoux, & de Marg: M. Michel
et
Louise fille de feu Pierre Kraudat
de la Commune du Chateaud, demeurant
à Chaux & de dispuette Susanne
Mair: M. Cocheud -

Les amours sont d. la règle du côté
de l'Epouse, fille majeure, ay. perdu
Pere Mair & donc le Conseil Juridique
s'en presenté comme autorisé.

Signé Ph: David Past.

p: les 16. 23 & 30 Janvier 1820.

Boujour dit Promesses de mariage, entre Antoine
Drarey & Da Jean Boujour dit Drarey, domi-
Choux cilié à Yvonne, feu Jean André
 Boujour de S. Léger & la dicitte
 Marie, et Esther fille de feu Jean Jacques
Duthorex & de feu Salomé Pilet,
 d'aigle, demeurant à Yvonne.
 Signé aut: S. Boujour dit Drarey
 usant Duthorex - P. Ab: Duthorex
 ces annonces ont été publiées à aigle
 le 9 Janvier 1820 & les jours les 16 &
 23. dit - aigle 10 Janvier 1820

Terrisse M. Juf:

p: les 16. 23. & 30 Janvier 1820.

Genard & Promesses de mariage entre Jean
Felix Genard fils de défunt P. St. Alex.
Genard & Marie f. Dupron, le
 Père & Mère de Jean, & demeurant, à
 de Duniguy & S. Germain au Forêt
 d'Écully,
 & Marie Marguerite, fille de Jean
Felix Boujour & de Marie Margu
rite Pilet ses Père & Mère de Triort
 domiciliés ci-devant S. Léger -

Signé Bannist Not.

p: les 6. 13. & 20 février 1820

Duraux & Promesses de mariage entre Jean
Bovey Pierre Louis fils de Jean Abraham
Duraux de S. Léger & la dicitte
 & de Suzanne Marie Duraux, une
 Régulière,
 & Marie f. Marguerite, feu Pierre
Louis Bovey de la dicitte Communauté,
 de Jean Marie Bovey, un Régulière -
 certifié par le Notaire Joussigné,
 l'Époux & aut autorisé des, Père
 & Mère & l'Époux des, Coassociés
 & de son feu - Paris 1. février 1820
 Signé Jouton -

p: les 10. 20. & 27 février 1820.

Maurin Promesses de mariage entre Jean D.
Béguin fils de Jean Pierre Maurin de S. Léger
 & la dicitte & de Marie Antoinette
 née Boujour,
 & F. Marguerite fille de Pierre Louis
Béguin de la même Communauté, & Marie
 née Madeux -

certifié par le Notaire Joussigné
 qui a stipulé le contrat de mariage
 de ces Époux autorisés l'un & l'autre par
 son feu - Paris 12 février 1820
 Signé Jouton -

pp: les 16. 23. 30 avril 1820. 27

Doutaud & Cojourney.

Promesses de mariage entre Jacques Ma-
rquis Doutaud de Seneve, bijoutier,
domicilié à Yvey, fils majeur de feu
Michel Doutaud, & de f^{de} me Barbaoune
diseule, d'une part,

Et Marie Anne fille majeure de Pierre
François Cojourney demeurant à Yvey, de
Communes de Monay, s: legit & le
chrisan de Susanne Marie me Guet,
d'autre part -

attesté le Notaire jure Souverain
stipulatoire du contrat de mariage
des Epoux - Yvey 4- février 1820
signé Dupraz.

publiés ensuite du premier d. Dépar-
tement de justice & police, en date
8 avril 1820.

pp: les 28 May, 4 & 11 Juin 1820

Doujour & Crausax.

Promesses de mariage entre P^{re} F^o
Doujour, fils majeur de feu P^{re} f^o
Doujour & de Marg: Doujour me Dupraz
de Monay, au district de Yvey, demeurant
à Hausanne,

et femme Susanne Crausax fille
majeure de feu Isaac Crausax & de
Lisette Crausax, me Brown, de Lutry
demeurant au dit Hausanne, d'autre part
Je certifie avoir reçu ce jour d'hui le con-
trat de mariage, entre les susdits Epoux
Hausanne 22 May 1820.

Panchaud Not.
En annexes sous d: la règle -
Hausanne 22 May 1820 - Nicou Panch.

pp: les 28 May - 4 & 11 Juin 1820

Pilloud & Pauty & Ecot.

Promesses de mariage, entre F. D^effen
Vincent Emmanuel Pilloud, bourgeois de
Yvey, Villeneuve, & Jorrier, d'une part.
& Marguerite me Ecot, veuve de Samuel
Pauty, bourgeois paroissial d'Aigle, y
demeurant, d'autre part

Mes de l'Epoux, Marg: me Jaquet, diseule
En annexes sous d: la règle - Je certifie
à Yvey, le 27 May 1820 -

J. D. Ollor Not.

pp: les 4. 11. 18 Juin 1820.

Caillet & Durand.

Jean Abr: fils de Jean Frédéric
Caillet Bourg: de Marayon, et Marie
Marg: fille de J^e D^e Durand de
s: legit & le chrisan y domicilié
Mora des Epoux Jus: Caillet me Augin
des Epoux, Marie Marg: me Durand
diseule.

En annexes sous en règle - 30 May 1820
l'atteste M^e Ollor.

J^e ab: J^e Caillet

Marie Marg: Durand

J^e D^e Durand Pen d. l'Epoux - l'autorité:
J^e f^o Caillet -

Maguier & Anet-

pp: les 25 Juin, 2 & 9 Juillet 1820.
Procuration de mariage entre Jean
Pierre Antoinet fils de Jean Maguier
de Dlonay & de Rose Madelaine
Dunde, Et Susanne Marie fille de
J. B. Anet du Chateaud & de Jeanne
Francois Duent - l'un & l'autre de
domicile à Chailly -

Signés J. P. Antoinet Maguier l'epoux
Susanne Marie l'epouse
Jean B. Anet Père de l'epoux -
Jean David Michet, beau frere de
l'epoux -
J. P. Cesar Maguier, oncle paternel de
l'epoux -

Ces annonces sont en bon ordre pour
Moutrey. & j. sous publie, le 25
Juin, 2. & 9 Juillet 1820 -

M. Bridet Parf.

Guez et Dergoz

pp. les 15. 23 & 30 Juillet 1820.
Procuration de mariage entre Jean
Pierre, ffuit Charles David Guez de
de la commune de S. Leger & la Chiesiat
d'une part, &
Marie Antoinette fille de Jean Guez
Dergoz de la commune de Dlonay -
d'autre part -

Mari de l'epoux, Francois Marie de
Suez defunt
Mere de l'epoux - Jean Perrette Elisabeth
de Meillan.

atteste le Notaire soussigné qui a stipulé
le contrat de mariage de l'epoux, le quel
sont majeurs - à Vevey le 11 Juillet 1820.

D'epoux -

Doujour & Suez.

pp. les 23. 30 Juillet & 6 Aout 1820.
Procuration de mariage entre Jean
Pierre fils du defunt Jean Pierre
Doujour de Dlonay, domicilié à
Cojoux d'une part
et Susanne Marie fille de Jean
Pierre Suez de la Motte, veuve S.
Leger & la Chiesiat, domiciliée
au dit Cojoux d'autre part -

Mari de l'epoux, Anne Mary: veuve
de l'epoux.
Mere de l'epoux, Susanne Marguerite
de Durand.

pp. les 6. 13 & 20 Aout 1820.

Reymond & Mounay

Procuration de mariage entre Pierre Louis
fils de Jacques David & de Genevieve Reymond
de Vanillon, de veuve de St Antoineville
veuve S. Leger d'une part, et Jeanne
Susanne ffuit Pierre Mounay & de Marie
veuve Doussard de Planchamp de la Com:
mune de Chateaud d'autre part.

Signés D. Reymond. Jean B. Reymond
Jeanne Susanne Mounay
Jean D. Mounay Oncle & Conseil.

atteste que ces annonces sont en regle
quelles à l'epoux autorise par son
Crackin & Aout 1820 Laurent Parf.
ces annonces sont en regle pour l'epoux
l'epouse et pour les parents,
Moutrey 18 Aout 1820. M. Bridet Parf.

pr. les 20. 27 août & 3. 7. 1820. 29

Boujourt
Pilat Procès de mariage entre J. P. fils de
Pierre D. Boujourt de Blonay domicilié à
Ceyran d'une part, & Julie fille de
Pilet de Châtelain d'Ors, domiciliée au
Château de... d'autre part.
Signé Rodolphe J. P. Boujourt, majeur
Julie Pilat.
L'atteste que en exécution de ce qui est de
la part de l'épouse
Château d'Ors 27 août 1820 -
Notaire Part.

pr. les 24. 7. 1. 18. 8. 1820

Gues
Mellet Procès de mariage entre Jean
Pierre Benjamine fils de Pierre Louis
Gues de St. Léger & la chaise & de Jeanne
f. Mary. Demeurant, demeurant à Corsier,
& Jeanne f. fille de Jean f. Mellet &
de Rose Marie Morier de la commune
de Novisain, demeurant: vint Montreux.
Signé - par témoins, J. P. Benj. Gues
le père & le marié P. f. Joseph Gues
témoins Jeanne f. Mary: Duraux.
Jeanne Mellet
le père & le marié J. f. Mellet Nov. Morier
témoins

pr. les 15. 22. 29. 8. 1820.

Chevalley
Tschauts Procès de mariage entre Pierre David
fils unique de, défunt David Chevalley
& Marie Marie Morier de la commune
de Châtelain domicilié à Tschauts
d'une part, & Susanne Marie fille
de Jean de Jean Jager, Tschauts & de
défunte Marie Marie Tschauts de
Sigerent. Mariage de Tschauts, Canton
de Berne, domicilié à Ceyran, com-
mune de Blonay, d'autre part.
fait & prononcé à Ceyran en présence
de la légalité, témoins Jean f. & f. Samuel
Morier, père & fils de dit Ceyran,
témoins époux, signé David Chevalley,
12. 8. 1820. Signé David Chevalley,
L'atteste que en exécution de ce qui est de
à Montreux le 15. 22. 29. 8. 1820
Not. David Part.

pr. les 12. 14. 26. 9. 1820

Brow
Wassier Procès de mariage entre Jean Pierre
Louis fils de Daniel Brow & de défunte
Louise née David de Lutry, & Perle
née d'une part,
& Catherine Marguerite fille de défunt
Pierre Wassier & de Marie Antoinette
née Dujour de Corsier, commune de Blonay
& Perle née d'autre part.
à la réquisition de l'époux ci dessus, nous
nous, le Notaire public soussigné déclarer
qu'ils ont passé devant nous, sur
les motifs, leur contrat de mariage.
Vallemant de nous 9. 9. 1820.
Not. Richard M.

pp: les 2. 10. 17. X. 1820.

Geotard & Doluway

Provenir de mariage entre Jean f.
Louis ffr Jean Louis Geotard de
St. Sulpice, distict de Savary, de-
meurant de la commune de St. Sulpice
et Marie Madeleine fille de Jean
Antoine Doluway de St. Sulpice de
Clécy, domicilié
Mme d. l'epoux Jeanne Mary: in
stert
Mme d. l'epoux Lucien Marie fuy
attesté le dit acte. Souzigné qui
a stipulé le contrat de mariage de
ces nommés, l'epoux ayant été autorisé
de la Mue, l'epoux de son lieu
à Vevay 28. 9. 1820. Dupraz
Sjri

pp: les 2. 10. 17. X. 1820.

Maurin
Cardenart.

Provenir de mariage entre Jacques
Benjamin fils de Jean Rodolphe Maurin
bourgeois de la Cour de Pégli & de Dlonay,
domicilié à la dite Cour, d'une part
et Rose Marie veuve de Jean de
Louis Amédée, seigneur Cardenart
de Palisieux, domicilié à la Cour de Pégli
Mme d. l'epoux François au chabotard
Père & Marie de l'epoux. Pierre David
Suzie & Justine Marie Heuchotz.
attesté le dit acte Notarié, qui a stipulé
le contrat de mariage de Maurin
l'epoux est majeur, & a cependant été
assisté de son Père, et l'epoux au lieu
de son - est veuve depuis que son
Vevay 2. 10. 1820. Sjri Dupraz.
Les annexes sont de la même note.
le tout 2. X. 1820 Et Lucien Pégli.

pp: les 2. 10. 17. X. 1820.

Durand & Doujour

Provenir de mariage entre J. D.
Louis Durand ffr de Jean abrégi Durand
de St. Sulpice de la Clécy
et A. ffr Jean Gabriel Doujour
de Moutier, domicilié à la Clécy
Mme d. l'epoux Marie d'Andrieux in
St. Sulpice
Mme d. l'epoux - Jeanne Mary: Doujour
in Heuchotz.
Le Notarié Notaire public Juri
à Vevay, distict de Savary, a stipulé le contrat
de mariage de ces nommés -
au dit Vevay 2. X. 1820 -
Sjri Michel

pp: les 1. 14. 21. Janvier 1820.

Pilet & Morrod.

Provenir de mariage entre Josue David,
fils de Josue David Pilet & de Suzanne
Marie veuve Divorce, Bourgeois de
Château d'Or, demeurant à St. Sulpice,
& Marie Marguerite fille de Jean
Jean Pierre Morrod & de ffr Marie
veuve Régis, Douz: d'Ormont d'Or,
demeurant au dit St. Sulpice - Pilet
A. de 1820 - Josue David Pilet
Marie Mary: Morrod.
l'epoux majeur, l'epoux autorisé
par la Mue, en sa présence -

pp. 67. 14. 21. Janvier 1821. 31

Duprat
Douloux.

Promesse de mariage, entre Jean Piron,
Duprat, fils de Jean Piron Duprat & de
Louise Marg. F. au Ducrot, Communier
de Blonay & y demeurant
et Jeanne F. Douloux de Jean Louis
Douloux & de Jeanne Susanne
au Serbet, Bourg. de Guibroye, Domicilié
rue Puidoux.

l'atteste le Notaire Notaire Juri au
district de Savoy, ce 5 Janvier 1821.

pp. 67. 14. 21. Janvier 1821. Chappuis.

F. de
Deller.

Promesse de mariage entre Piron fils de
Jean Christ Scher de la Communauté d'Albi-
celis, Paroisse de Thierachien, Préfet
de Savoie, Canton de Dera, Jemur.
rue L. héris.

et Susanne fille de Jean Christ Deller
Bourg. de dit Albi, domicilié à Lau-
sanne.

Mère d. l'Époux, Mariamme veuve Hotman
d'Époux. Elisabeth veuve Hotman,
aussi d'Époux.

atteste le Notaire Notaire qui a été
présent le contrat de mariage des époux,
qui sont majeurs, qui ont obtenu de
Département de Savoie, la permis-
sion de faire publier leur bann &
célébrer leur mariage sans l'autorisation
du Juge, d'acte du 25 J. par devant,
de devant J. au J. & J. au J. Muret &
J. au J. Martin & J. au J. au J.

Wey 24. X. 1821 Duprat.

pp. 67. 14. 21. Janvier 1821.

Villard &
Magnin.

Promesse de mariage entre Jean, François
Villard, Paroissien d'Aigle,
& Communier de Corbin, demeurant
à Aigle - et Susanne F. de Jean
Magnin Communier de Blonay -

Mère d. l'Époux - Marie Dupin
Mère d. l'Époux, Rose Madeleine Decour.

les annuaires ci dessus ont paru
en règle, va le majorité de deux époux, si
le public à Aigle - M. de l'Époux.

l'Époux a été autorisé par le J. au J. au J.
en Savoie - le 7. Janvier 1821. Wey 9.

pp. 67. 14. 21. 28. Janvier 1821.

Magnin
&
Poussar.

Promesse de mariage entre Jean
Eugène Elie, fils de Jean Rodolphe
Magnin, Bourg. de la Tour de Peyre &
de Blonay. Domicilié à la dite Tour -
et Susanne F. de Elie, fille de
Jean Louis Poussar, de la Communauté de
Villedor, demeurant aussi à la Tour de Peyre,
d'autre part.

Mère d. l'Époux, F. au J. au J. au J.
d'Époux - Mariamme veuve Berthier.

atteste le Notaire Notaire qui a été
présent le contrat de mariage des sus nommés,
l'Époux majeur, ayant été assisté de
son Père, & l'Époux en son mineur a été
autorisé de la Mère & de deux Pères,
à Wey, 9 Janvier 1821.

Signé - Duprat.

les annuaires sont en règle & seront publiés
d. l'Église de la Tour de Peyre.
Wey 10 Janvier 1821. Camard J. au J. au J.
à la Tour

Stobly &
Gues.

pr. les 28 Janv. 4 1821 fev. 1821.

Promesse de mariage entre Daniel
Stobly de Walsleben Procureur de
Schwarzenbourg au fautor d'Arrie,
demeurant à Le Souffranc de St. Regis
district d'Arrie au fautor de Vand
d'une part,

Et Thérèse Marie fille majeure de
feu Jean-Baptiste Gues de la dite Com-
mune de St. Regis & domiciliée

Mariée à M. Gues au fautor de Vand

Mariée à M. Gues au fautor de Vand

attesté le Notaire Souverain

Arrie le 7. 9. 1820. Supra

Les promesses & publiques d'après un
procès verbal du Procureur de St. Regis
de police, M. Gues J. Muret

Leu d'attesté du 9. Janvier 1821.

pr. les 4. 11 & 18 février 1821.

Boujour &
Boujour

Promesse de mariage entre J. D.
Jean D. Boujour Bourgeois de
la Commune de Dolomay & domicilié
d'une part, Et Judith Gabrielle fille
de Jean D. Boujour de la dite Com-
mune, & domiciliée d'autre part.

certifié par le Notaire Souverain
résident à Neuf, & qui a stipulé le
contrat de mariage de ces époux,

autorisés par le Procureur de la dite
Commune, & par le Procureur de la dite
Commune.

Arrie le 3. février 1821. Janton

Mariée à M. Gues au fautor de Vand

Boujour, au fautor de Vand

d'Arrie. — Marie Boujour au fautor de Vand

pr. les 11-18 & 25 février 1821.

Mailard &
Moutet

Promesse de mariage entre Christ
Sauvet fils de Jean Pierre Mailard de
Cherelle, Comte d'Oron, & Marie Anne
Mailard veuve Mallet, Juyant, & Jeanne
Marie fille de J. G. Moutet de
Dolomay & de J. Marie Moutet veuve
Mailard, Juyant.

Le Notaire Souverain public Juri de
Neuf, dit-on avoir stipulé le mariage
de ces dits époux, Neuf, 9. février 1821

Mallet.

pr. les 18 & 25 février 1821

Ducraux &
Cueuvod

Promesse de mariage entre Jean
Pierre fils de Jean Pierre Ducraux
de St. Regis, & de Françoise Ducraux
veuve Gues Juyant — Neuf —

Et Françoise Judith fille de feu Michel
Philippe Cueuvod et de Judith veuve
Mallet, Juyant — de l'Orsail —

certifié par le Notaire qui a stipulé le
contrat de mariage de ces époux, ma-
jors, & époux d'ailleurs autorisés

de l'Orsail: Pierre Louis David Sauvet
son Conseiller, Neuf 10 février 1821

Janton

Donnet &
Cardenas.

pp. les 4. 11. 418 Mars 1821.
Promesse de mariage entre Charles Ubrich
fils majeur du défunt Jean Pierre Donnet
de la commune de Blonay, domicilié à 33
Terrier, et Marie Antoinette fille du défunt
Jean Baptiste Cardenas de la dite com-
mune, domicilié à Coignas.
Mme d'Espou, défunte f. Marie Lamy
d'Espou, Marie Mary: Doujour.
Concluz & prouvé à Neuch, en présence
des Citoyens Jean Abram Doujour Sec. Com. &
d'Espou, à Terrier & Sec. Municipal
J. D. Doujour témoin, évocés
27. février 1821. Signé Darichet -

Dossire &
Daugot

pp. les 11-18 & 25 Mars 1821.
Promesse de mariage entre Pierre Abram
fils majeur de Pierre f. Dossire de Tencal
d'une part, & Susanne Marguerite fille
mineure de feu Jacques f. Daugot de
chevalerie, domiciliés à St. Léger d'Autet
par
Mme d'Espou, Marie Madelaine
ni Morand défunte
Mme d'Espou, Susanne Marie. ni
guy
attesté le Notaire qui a stipulé le
contrat de mariage d'Espou l'Espou
autorisé de la Mère & de trois Orph.
à Neuch 8. Mars 1821. Dupraz.
pp. les 11-18. 25 Mars 1821.

Genin &
Dizereux.

Promesse de mariage entre Jean Louis f. de
d'Abram Genin Doug. d. Thierren, demeur.
à Drem, Commune du Châtelain & de
Marguerite Dubouché, bourgeois du Châtelain
d'une part,
& Jeanette fille de Jean Pierre Dizereux
bourgeois de Paudes, demeur. au tant
rue Blonay & d'Anne Marie Monnet
Doug. du Châtelain d'autre part.
J. H. Genin. Jeanette Dizereux
Abram Genin. J. Pierre Dizereux.
c. au vu de l'acte d'ordon. tenue publique
à Montreux par devant d'Espou, les 11-18. 25
Mars. — Ph. Bridet. Past.
pp. les 18, 25 Mars & 1. Avril 1821.

Doujour &
Doujour

Promesse de mariage entre Jean Abram
fils majeur du défunt Jean Philippe
Doujour de Terrier & de Madelaine
Détray d'Eserte, domiciliés au dit
Terrier d'une part
& Marie Marguerite fille majeure
de Jean Jacques autoche Doujour de
Terrier & de défunte Susanne Marie Lamy
du dit Terrier, domiciliés au dit lieu
d'autre part.
fait & prouvé à Terrier, en présence
des Citoyens hientenant Louis Dupont, do-
milié au Villard rive la Tour de Peybr
& Jean Pierre Darichet, & usant par
de Terrier, domicilié en Drem. témoins
27 Mars 1821. Darichet -

Gues &
Dousson.

E.C.

pr. les 8 & 15 avril 1821.
Promesses de mariage entre Philippe
Louis fils de feu Jacques Gues
Suet & de Marie née Dittar, Bour-
geois de S. Regis & la Châssin &
domicilié à Chavornay & d'une part
& Lisette fille de Pierre Abraham Dousson,
& de Anne née Périsse Bourg. de
Chavornay & y domicilié d'autre
part.
C. auvour, sous d. la règle, usant
de présent par le poux qui est dit
majeur, & par l'Oncle paterne de
le poux
attesté H. Turtar Past.
Chavornay 24 Mars 1821.
pr. les 6. 13 & 20 May 1821.

Vodoz & Suet.

Promesses de mariage entre Alexandre
fils de feu Emmanuel Vodoz, de la Tour de
Peypre, & de Susanne Vodoz née Manin,
Et François Manin fille Jean Emmanuel
Suet, de même lieu & de S. Regis & la Châssin
& de Jeanne f. Suet, née Ormois.
Le Notaire public Juri à Vevey souss.
qui déclare avoir stipulé le contrat
de mariage des susdits époux, le 9 May
1821 —. Signé Michet
C. auvour, sous d. la règle, lator
le 5 May 1821. Cuenod Past.
pr. les 6. 13. & 20 May 1821.

Maillard & Pilet

Promesses de mariage entre Jean
Adam Louis fils de Jean Jacques
Maillard & de défunte Louise Vodoz,
Bourgeois de Vevey & domicilié
Et Anne Philippine Victoire fille
de Jean Gabriel Pilet & de f. J.
Rambert, Bourgeois de Romilly, &
de Rhatteau d'Or, domicilié à
S. Regis.

Vevey 24 avril 1821.

Jean Adam Louis Maillard - 1. J. J.
Maillard, par autorisation de son fils
1. J. Pilet, par autorisation de sa fille
C. auvour, sous d. la règle
4 May 1821. C. Rochat Min. de S. S.
Le poux à Vevey.

Gues & Stokly

pr. les 3 & 10 Juin 1821.
Promesses de mariage entre ^{François David f. f. f.} Pierre
Antoine Gues de S. Regis & la
Châssin & de Mariaann Gues née
Bejuin Et Marie autorisée par
Jean Daniel Stokly de Mählren
Préfet de Schwarzenbourg canton
de Bâle & de Susanne Madelaine
Stokly née Bejuin —
Jean & tante domiciliés à S. Regis
Le Notaire public à Vevey
déclare avoir stipulé le contrat de
mariage des susdits époux, le 10
1. autre majeur Vevey 10 May 1821
Signé Michet.
L'époux en veuf.

Aujourd'hui 30 Juin 1821, conformément
à l'article 10 de la loi du 8 Décembre 1820,
le présent Registre, quoique non encore rempli
a été clos par moi Sourniqui Pasteur de
la paroisse de Blouay Henry Patz,

N.B.

La copie des promesses de mariage se trouve, sur le registre de la publication des bans, fourni par l'état - p. les sig. suivants sont de 1822. à la date du 27 Janvier 1822.

pp. les 18-20. 27. Janvier 1822.

2.
Jean &
Duerant

Promesses de mariage entre Daniel David Sraz Dougeron de Certilles, corde de Lucens, domicilié à la Clivier, fils majeur de Jean Sazant Sraz & de défunte Françoise Madelaine née Pache, née le 30 Janvier 1798.

et Françoise Madelaine Duerant, de St. Léger à la Clivier, domiciliée, fille majeure de Jean Pierre Duerant et de défunte Jeanne Catherine Madelaine née Duerant, née le 26. 8. 1793.

Je soussigné Notaire public sur le district de Vesoul, certifie que, mesmes, sont véritable, expédiés à la requête des dits époux, ensuite de leur contrat de mariage qui a été reçu, et dans lequel les dits époux, quoique majeurs ont été autorisés par leur Père & 8 Janvier 1822.

attesté J. Guillaume Not.

pp. les 20-27 Janvier & 3 février 1822.

3
Bergot &
Morel

Promesses de mariage entre Pierre Daniel fils majeur de Jean Sazant Bergot de Dlouay, et de Jeanne Perette Elisabeth née Mailland, demeurant à Coignes, née le 7 Janvier 1798

et Jeanne Marguerite fille majeure de défunt Jean Pierre Morel & de Jeanne Louise née Duerant, bourgeois de Chardouan, domiciliée à St. Léger - née le 17. 2. 1791.

Je soussigné Notaire sur le district de Vesoul, stipulateur du contrat de mariage de dits époux, dicté en à leur requête, que les promesses sont faits en conformité de la loi, & que dans ce contrat, l'époux a été assisté de son Père & Morel, ainsi que d'Antoine Paron, & l'époux de son tuteur, qui est son Oncle, de son frère & de son beau frère - Vesoul 19 Janvier 1822

signé Dupron

pp. les 27 Janvier 3 & 10 février 1822

4
Chevillet &
Doujeux

Il y a promesses de mariage entre Pierre François fils de Pierre François Chevillet de Maracou, majeur d'un jour et Marie Marguerite fille de Jean Othobald Doujeux de Dlouay aussi majeur d'autant part, née le 7. 9. 1789.

Mes d. l'époux Jeanne Marie Chevillet née Mailland,
Mes d. l'époux, Jeanne Marguerite Doujeux née Mailland

Je soussigné Notaire sur le district de Vesoul, stipulateur du contrat de mariage de dits époux, audis dits Vesoul 19 Janvier 1822. Michel Not.

L'époux né en 1795 - le registre n'indique ni le jour, ni le mois, ni l'année, mais il est né en 1795. Gabriel Cornard

Je soussigné Parteu de la Paroisse
d'Oron & de Châtillon, certifie que les Epoux
qui veulent faire publier leur bans de
mariage dans la paroisse de Blonay ont rempli
aupres de moi les formalités prescrites par
la loi - Gabriel Canard

pp: les 27 Janvier, 3, 10 février 1822.

5.
Desvieux &
Dolomieu.

Promesses de mariage entre Jean Abraham
fils majeur de Jean Pierre Decostard et
de Susanne Marie Decostard veuve Guex,
bourgeois de Thioleyres, district d'Oron,
demeurant au banet vis à vis le chateaud,
age de 26 ans, d'un part,
Et Louise Marie, fille majeure de Pierre
Louis Dolomieu et de Susanne Marie
Dolomieu veuve Vuasens, bourgeois de S.
Leger & le Chisay, domiciliée à S. Leger
vis à vis les dits lieux & précédemment à Davier
vis à vis le chateaud, age de 24 ans, d'autre
part -

Je soussigné Notaire juri, certifie que
les dits promesses de mariage ont été légales -
ment faites sur ses mains et que les Pères
des Epoux qui ne sont pas majeurs, les ont autorisés,
d. l'acte passé à ce sujet - il y a eu à la
requête de, des Epoux à l'effet 20 Janvier 1822

signé Dupraz.

Je soussigné Parteu de la Paroisse de
Moutiers, certifie que les Epoux qui veulent
faire publier leur bans d. la Paroisse
de Blonay, ont rempli auprès de moi les
formalités prescrites par la loi du 8.X.1820
suivant l'acte de loi du 8.X.1820
Moutiers 25 Janvier 1822, Ph. Drudet

pp: les 10. 17. 24 février 1822

6
De Hoffrey &
Guex.

Promesses de mariage entre Jean
David De Hoffrey, age de 26 ans,
domicilié à S. Leger, bourgeois de
Suey & d'Arnet, fils de Louis David
De Hoffrey et de Gabrielle Divion, d'une
part - et Marie Marguerite Guex,
age de 22 ans, domiciliée vis à vis S.
Leger, bourgeois de S. Leger & le
Chisay, fille de Pierre Louis Joseph
Guex et de Jeanne Françoise Durand
de femme d'autre part.
Signat. des Epoux, J. D. De Hoffrey
Signat. du Père de l'Epoux, autorisant
sa fille qui n'est pas mariée et qui
est mineure - Pierre Louis Joseph Guex.

Je soussigné Parteu de la Paroisse de
Blonay, certifie que les Epoux qui veulent
faire publier leur bans dans la
Paroisse de Blonay ont rempli auprès de
moi les formalités prescrites par la loi
du 8.X.1820
la loi du 8.X.1820. Suey P.

Quaden & Trincard

Il y a promesses de mariage entre Jean Isaac, fils majeur - de défunt Jean Vincent Quaden et de Jeanne Elisabeth Quaden veuve Margairan, bourgeois de Blois, demeurant à Nevy, d'une part, et Marie Trincard majeure, fille de Pierre Antoine Trincard & de de Suzanne Trincard veuve Douguin défunte, femme divorcée de Jean Baptiste Barbier & Nevy son défunt, aussi domiciliée à Nevy d'autre part -

Le soussigné Notaire juré, stipulatur du contrat de mariage des époux précités, déclare à leur requête que les promesses de mariage susdites, en conformité de la loi, Nevy 22 février 1822. Dupran,

Les susdites ont été mises en règle d'après la loi - Nevy 22 février 1822.

H. Jullien Not.

d'après les acts de baptême, il conste que l'époux est né le 20 Juin 1772 et l'épouse, baptisée à Orléans, le 16 Janvier 1774. L'acte de divorce en date du 30 avril 1821 du tribunal d'appel, permet le mariage des divorcés, depuis le 19 février 1822 - vu les pièces, qui ont dû être rendus à M. le Not. de Nevy à qui les époux se sont adressés - en premier - 23 fev. 1822 Nevy P.

pp. les 7. 14 & 21 avril 1822.

Doujeur dit Drarey & Hatton

Il y a promesses de mariage entre Jean David Doujeur dit Drarey, adjudant sous-officier au 7^e Régiment de la garde royale de France âgé de 36 ans, demeurant à Orléans, (bourgeois de S. Leger & la Clivier, fils unique & légitime du feu François Robert Drarey Doujeur dit Drarey & de bonne Marie Muri.

et Marguerite Hatton, âgée de 21 ans, domiciliée à Orléans, originaire de Saarkouin, fille majeure & légitime de Isaac Louis Hatton & de feu Apolline Didier -

promesses, extraits d'un certificat de la Mairie d'Orléans, déclarant que les promesses susdites publiées à Orléans, à la porte extérieure de l'hôtel de la Mairie le 24 Mars 1822, & dimanches suivants - & signés le 23 Mars 1822. Nevy.

pp. les 14. 21, 28 avril 1822

Martin & Rouze

Promesses de mariage entre David Martin, né le 20 août 1796, fils majeur de feu Jean David Martin & de bonne desrous & d'Esther Marie veuve Martin, domiciliée rue S. Leger & la Clivier d'une part,

et Marie Delainé Rouze, née le 6 juillet 1798, fille majeure de Vincent Rouze & de Suzanne veuve Cardinaux, de Nevy, domiciliée à Nevy d'autre part.

signatures de l'époux David Martin - de l'épouse Madame Rouze. La Clivier le 14 avril 1822.

Le soussigné Not. de la Paroisse de Nevy, certifie que les époux qui veulent faire publier leur contrat de mariage dans la Paroisse de Nevy, ont rempli auprès de moi la formalité prescrite par les articles 32 & suivants de la loi du 8. 1820.

vu les extraits baptême & rendu celui de l'époux qui a justifié au service la reconnaissance de sa bourgeoisie - & qu'il doit déposer son contrat de mariage, & le publier de suite. Nevy P.

Riccard & Pilet.

pr. le 24. 9. 1822. X. 1822.

Procès de mariage entre aban
 Louis Riccard bourgeois de
 1792 bourgeois de la ville de Vitte
 domicilié à Virey, fils de Jean Louis Riccard
 & de Marguerite née Blondel.
 et Susanne Marie Pilet, née le 10. X. 1790.
 bourgeois de Nonvion, domiciliée à la
 chérisse, fille unique de Jean Rodolphe
 Pilet & de Madeleine née Dubouit
 Signé — Louis Riccard & Susanne
 Marie Pilet —
 Je soussigné Pasteur de la paroisse de Lully
 certifie quels époux qui veulent faire
 publier leur ban de mariage & le
 présent de la chérisse ont rempli auprès
 de moi, la formalité prescrite par la loi
 du 32. 8. suivant de la loi du 8. X. 1820
 Signé Didon Pasteur

Dupraz & Guignard

pr. le 2. 9. 1823 Mars 1823

Procès de mariage entre Rodolphe
 Salomon Dupraz bourgeois de Blonay
 domicilié à Vevay, fils de défunt Jacques
 Dupraz & Antoinette née Barry, d'une part,
 & Jeanne Marie Marguerite Guignard
 bourgeoise de Virey, demeurant aussi à
 Vevay, fille de défunt David Moyse
 Guignard et de Susanne Marie Nicod
 d'autre part.
 Je soussigné de la loi avoir stipulé le
 contrat de mariage des susnommés,
 les quels ont produit leur acte de
 naissance, de quels il résulte que l'époux
 a été baptisé le 11. 9. 1753 & que l'épouse
 en a été le 11 août 1774. Vevay le 18. 23.
 Signé Dupraz.
 Je soussigné Pasteur Suppléant de la
 Paroisse de Vevay, certifie, quels époux qui
 veulent faire publier leur ban de mariage
 dans la Paroisse de Blonay ont rempli auprès
 de moi, la formalité prescrite par la loi du
 huit X. 1820, article 32 & suivants
 Signé A. Colomb Pasteur Suppléant.

Dupouët & Grandchaux.

pr. le 9. 16 & 23 Mars 1823.

Procès de mariage entre Jean Fran.
 cois Dupouët veuf, bourgeois de Vevay
 & de Chexbres, domicilié au dit Vevay,
 fils de défunt Jean & saur Dupouët,
 & de Jeanne Marie née Grandchaux,
 d'une part — et Marie née Grandchaux,
 veuve de Claude Isaac Dupraz, Bour.
 geois de Blonay, fille de défunt Pe.
 saunt Grandchaux & de Susanne
 née Saurin, d'autre part.
 Les présentes promesses de mariage
 sont en règle les époux ayant rempli
 auprès de moi, la formalité prescrite par
 la loi du huit X. 1820 —
 Signé Vevay le 8 Mars 1823
 S. Raucand Minist.

p. 6, 16-20. 20 Mars 1820.

3
Vincent
Dupron

Promesse de mariage entre Vincent
Douyon de Blonay, domicilié à Tercey, fils
mineur de Jacques Vincent et def. Marie
Ducroix, né le 10. 8. 1802.

41
et Susanne Marie Marguerite Dupron
bourgeois de dit Blonay, aussi domicilié
à Tercey, fille mineure de Jean Pierre Dupron
et de Susanne Marie au Doralez né le 14 fév.
1804.

Le Soussigné Notaire juri p. le district
de Nevers, stipulatoire du contrat de mariage
de dit époux, certifie que les présents promesses
sont véritablement & qu'elles ont été faites à la
requête de l'époux, autorité, légitime
d. le dit contrat, selon l'époux par son
Père & l'épouse par son Père & Mère.

Nevers le 18 Mars 1820.
Signé Guilloum H^r.

4
Gautier
Dorjean

Il y a promesse de mariage entre Jean Pierre
fils du défunt Pierre f. Gautier & Susanne Marie
Croyon, de la commune de Nevers, née le 21. 7. 1777.
et Susanne Marie Juste, fille du défunt Jean
Antoine Gautier & Marie Niquier née le 18 Janvier 1778.
veuve de Jean Pierre Dorjean de Blonay, domicilié
au dit Blonay.

MD. le dit Jean Pierre Gautier est devenu veuf
de Françoise Henriette Ducroix le 25 Janvier 1822.
La dite Susanne Marie Juste est veuve
de Jean Pierre Dorjean de Blonay décédé
à Nevers le 30. Septembre 1817.

Couduz arrêté au Fort St. Antoine en la Cour
en présence de M^r Marc Louis Grégoire Laborgne
au dit lieu, & Jean Pierre Jaudard domicilié
à Nevers, témoin connu, coopté le 26 Mars
1823. Signé Davichet Notaire.

p. 6, 11. 18 May 1823

5
Dyent
Dorjean

Promesse de mariage entre Thomas Jean
Louis Dyent fils François Dyent de Conise
âgé de 28 ans, domicilié à Conise, & de
Marguerite Dandrey de Conise de Nevers,
d'une part, et

Christine Jeanne Marie Dorjean de
Tercey domiciliée à Moursay, née le 29 Juillet
1796, & de Susanne Marie Melandant
d'autre part.

Signé Louis Dyent - Françoise Dorjean
P. p. légalisation de signatures à Nevers, pour
avoir été faites en sa présence Moursay le 20 Mars 1823

Signé Dorjean Notaire de T^r
l'époux et sa mère le 2 Janvier 1796.
Les auteurs soussignés, les époux ayant accepté
la formalité prescrite par la loi du 8. X. 1830
Conise le 27 Mars 1823. Tabu Part.

426

Vaudroz &
Magnin

14

pp. 6. 18. 25 May & 1 Juin 1822.

Promesse de mariage entre Jean David
Vaudroz né le 25 Juillet 1775 fils de feu
Abraham Vaudroz et de sa femme Marie Digniel
communier de hégier à Parisviel d'ici le
d'une part - & Susanne Marie Maguette
Magnin fille de Jean Magnin & de Per-
Madelaine Dendé né le 14. 1788. Communier
à Parisviel de Olonay.

Sign. Jean David Vaudroz - Susanne Mary:
Magnin - Jean Magnin

Je certifie véritable, les signatures ci dessus
la Nord. Teyls S. g. 1822. Guyonin Sup. d. 17

pp. 6. 25 May. A. & 8 Juin 1823

Chollet &
Guet.

Promesse de mariage entre Jean David
fils majeur de Jean David Chollet &
de sa femme Marie Sirey de Maravon, domi-
cilié dans la commune de S. hégier &
la chéran d'une part

Et Susanne Marguerite fille mineure de
Jean Pierre Guet et de sa femme Marie Doyon
de S. hégier, domicilié à la chéran, d'autre part.
a été fait le prononcé à S. hégier par le
commissaire de l'Etat & M. de l'Espoux, greffier
majeur, âgé de 26 ans, & de Paul M. de
l'Espoux mineur âgé de 18 ans, au présence
de citoyens Jean Antoine & Jean Louis Guet
du dit S. hégier - témoins convenus, évoqués
le 24. May 1823

Sign. Darichet.

l'Espoux marié le 11. X. 1796

l'Espoux né le 1. Janv. 1805.

pp. 6. 29. Juin, 6. 13 Juillet 1822.

Darbédard &
Dupron

Promesse de mariage entre M. Moyse Abraham
fils majeur de feu David Darbedard
et de sa femme Nanette Duvignis de Hégier & Parisviel
né le 14. X. 1782 - domicilié à Ferrières, commune
de Olonay d'une part

Et Susanne Marie fille majeure de feu
Jean Baptiste Dupron et Susanne Claudine
Digniel de la dite commune de Olonay, domi-
cilié au dit Ferrières d'autre part

fait & conclu en chancellerie au dit
Olonay le dit Moyse Abraham Darbedard est majeur
âgé de 38 ans, & la dite Susanne Marie Dupron
est majeure âgée de 29 ans, au présence
autorisée des juges de l'Etat & du Citoyen
Jean François Candemont du dit Ferrières, au
présence de Cit. Jean Thibault domicilié au
dit chancellerie & Jean François Duvignis
domicilié au dit Olonay, le 13. Juin 1822.

Sign. Darichet

pp. 6. 6 - 13 et 20 Juillet 1822.

Vincent &
Darichet.

Promesse de mariage entre Jean Abraham
fils majeur de feu Jean Abraham Vincent
et de Susanne Chevalley veuve du dit
Jean Abraham Vincent, de Châtillay, commune
de Châtillay, demeurant au dit Châtillay
d'une part.

Et Susanne Marguerite fille majeure
de Jean Pierre Darichet et de Madelaine
Chevalley de Olonay, domiciliée à Orléans,
commune de Châtillay d'autre part.

fait et conclu en Orléans au présence
de citoyens Jean François Dufour, et
Abraham Derron, allié Talon du dit Orléans
témoins convenus, évoqués le 14. Juillet 1822.

Darichet.

J. Soumieu pasteur de la paroisse de
Moutrens, certifie que les Epoux qui veulent
faire publier leur ban de mariage d'au-
delà de la paroisse de Olonay, ont réuni, au pré-
sence de la formalité prescrite par la loi
du 8. Décembre 1820
Moutrens 11. Juillet 1822.

pp. 6. 24. 31. août 4. 7. 7. 1825. 43

Duraux
&
Guot

Promesse de mariage entre François Henry
né le 30 Juin 1794. fils majeur des défunts
Jean Pierre Duraux et f. Marie Dupron de
S. Leger, y demeurant. et Marie Hemette,
née le 25 May 1798, fille majeure des défunts
Pierre François Guot, Magdeline Derkolek
dite Hissier, y demeurant d'autre part -
fait & passé à la Fautras, chez S. Leger
en présence de témoins Jacques Diotard
domicilié à Hautville, & Jean Louis Duraux
domicilié à la dite Fautras, témoins vnaux,
évoqués le vingt deux août mil huit cent
vingt cinq - Signé Derichet -

pp. 6. 24. 31. août 4. 7. 7. 1825.

Boraley
&
Moutet

Promesse de mariage, entre Jean François
Louis ffat Jean Pierre Boraley de Dlonay,
majeur, né le 24 Mars 1799.
et Susanne Louise Catherine, fille de Jean
Abraham Moutet du dit Dlonay, majeure,
née le 21. 9. 1799.
aux d. Epoux. F. S. Boraley vic. Doinre
- des Epoux - f. Marg. Moutet vic
Maillet -
Je soussigné Notaire public à Neuvy
delaux avoir stipulé le contrat de
mariage des susdits Epoux, audit Neuvy
le 23 août 1825 -
Signé Michel -

pp. 6. 14. 21. 28. 7. 1825.

Doutenas
&
Reuschen

Promesse de mariage entre François
Abraham Doutenas, bourgeois d. Couvres
domicilié dans la commune d. la Clieire
fils majeur de François Rudolph Doutenas
& de Isabelle vic Doutenas, sa femme, d'une
part, et Jeanne Marie Sophie Reuschen
bourgeois d. Pisy, exdote f. vic, domicilié
dans la commune d. la Clieire, fille
majeure d'Abraham David Reuschen, & de
Louise Charlotte vic Nochat sa femme
d'autre part - f. Abraham Doutenas
Charles Nochat Gade
Louis Nochat Gade.

Je dilaux que en annover qui doivent être
publiés dans le journal d. Dlonay ont
conformément à la loi du 8. Juin 1820
Signé Ch. Kullgenor M. -

pp. 6. 20. 7. 5. 12. 8. 1825.

Vuadeux
&
Ormond

Promesse de mariage entre Jean Louis,
fils majeur de Jacques Abraham Vuadeux,
& de Jeanne Marie Vuadeux, vic d'abord
défunt, bourgeois d. Dlonay, domicilié
au Dlonay, d'une part.
et Marie Camille, fille mineure de
Jean Joseph Ormond, & de Françoise
Marie Ormond vic d'abord, bourgeois
de la tour de Pisy, domicilié à Neuvy
d'autre part.

Je soussigné notaire public, stipulatoire
du contrat de mariage, d. Epoux, ai exécuté
les dits promesses, le 27. 7. 1825. D'après
l'apport en le 25 fevri: 1800
l'apport. 14 Juin 1802.

Je soussigné vic. J. J. J. d. la Fautras
de Neuvy, certifie que les époux ci dessus
font publier leur ven d. la paroisse d. Dlonay
ont surplu aussi d. sur les formats, par
voies par la loi du 8. 7. 1820.
27. 7. 1825. Duchonnet J. J.

44
Dupras &
Goldenscher

pp. l. 28. 7^{me}, 5 & 12. 8^{me} 1822.

Promesse de mariage entre Jean David
Dupras d. Terres, demeurant à Haurann,
fils majeur de Jean David Dupras
de Suramur Maiir Madolain au
Pilot d'un part.

Et Jeanne Soain Goldenscher d.
Jannuere l. 2^{me} d. demeurant aussi
à Haurann, fille mineure, agée de
jeu 14 ans, de Mathieu Goldenscher
d. d. femme Soain au Henay.
Haurann 22. 7. 1822.

Signé: Mathieu Goldenscher Père —
Jean David Dupras
Soain Goldenscher.
Certifié que les époux ci dessus nommés
ont rempli les formalités prescrites
par la loi du 8. 7. 1820.
Haurann 22. 7. 1822. L. Certifié Par

11.

pp. l. 12. 16. 26. 8^{me} 1823.

Gues. &
Chardon

Promesse de mariage entre François Louis
Guesse bourgeois de l. légis à la Châtaignier
domicilié à Corvies fils majeur de Pierre
Louis Joseph Guesse et de Marguerite née
Dauraux sa femme, d'un part
Et Jeanne Chardon, bourgeoise de Cor-
vies & de Châtaignier, domiciliée au dit
Corvies, fille mineure de, défunt Jean
François Chardon et Marthe Soain
au Monod, d'autre part —

Je soussigné Notaire juri pour
le district de Neuchâtel, stipulatenr du
contrat de mariage de dits époux,
certifie que les présents procureurs sont
véritablement & qu'ils ont été expédiés à la
requisition des dits époux, ensuite de leur
dit contrat, dans lequel l'ypocrite mi-
neur a été autorisé par le Sieur
Jean Jacques Chardon, veuve, Louis
Chardon, & Marguerite Philippin, Jean
Dauraux, qui se sont dit avoir le pouvoir
Tuteur judiciaire de la dite femme,
& le troisième Cousin germain de l'un
des dits époux —

Neuchâtel le 8. 8. 1823. J. Guillaume Not-
aire pour. au l. 5. 7. 1823.
L'ypocrite mineur le 18 août 1798.

Je déclare que les dits époux, sont en
regle & conformes à la loi du 8. 7. 1820.
Signé: Guillaume Joffe.

pp. l. 28. 8^{me}, 2 & 9. 9^{me} 1823.

12
Haurann &
Maurin

Promesse de mariage entre David fils
majeur agé de 32 ans de défunt David
Haurann de la commune de Wangy au can-
ton de Neuchâtel, et de Marie épouse de
la commune de Mellece, au canton de
Fribourg, domiciliée à Terres, commune
de Mellece, &

signé: Marie fille majeure agée de 21 ans
de défunt Jean Abraham Maurin de dit
Terres, & de Marie Wangy: Mellece, domici-
liée au dit Terres.
Signé: David Haurann.

à publier d'après le procès du département
de justice & police en date du 8. 8. 1823.
Signé: de la Harpe
Dupuy L. J.

13
Guea &
Beguier

Promesse de mariage entre Jean Pagan
Philippe Hât Pion fils de
le chican majeur, né le 9 août 1793
et Susanne Françoise fille de Pion Philippe
Dujain de cette commune, usagers en
le 10 May 1788.

Mu de l'écrit Pion Hât au Cavalley
de l'écrit, Catherine Dujain née
Pictet.

J. Souvigni Notaire public Juri à Vevey
dit au avoir stipulé le contrat de
mariage de susdits époux

Vevey le 11. 9: 1823.
Signé Michel

juin 28. 2. 1823. 4. 47 Jauv: 1826

14
Morier &
Pastenod

Promesse de mariage entre Jean Louis
Morier, né le 20. 8: 1799, domicilié à
Terrier, bourgeois de Château d'Or filz de
Jean Rodolphe Morier et de sa femme Sté-
phanie Morier, et Jeanne Mariann
Pastenod née le 22 Mars 1798, domiciliée
à Terrier, de la formation du Canton de
Vaud, fille naturelle de Jeanne Esther
Pastenod

sig: de l'écrit, Jean Louis Morier

Je certifie que les époux ci dessus ont ratifié
sur des subsides les promesses précédentes de
mariage, et que l'écrit usé a déclaré
usagers par icelle - F. L. D. Vevey P.
22. 2. 1823.

De l'écrit pour la soumission de
l'écrit public pour la publication
de l'écrit de mariage
L. N. Frémelet
D. A. Chavaux
Cottier Secrétaire.

juin le 18. 4 25 Jauv: 1824

1
Dupraz
&
Chollet

Promesse de mariage entre François Louis
filz majeur de Jean Louis Dupraz de Monay
y demeurant et de Jeanne Marie Cord
sa femme, né le 26 May 1800, et Françoise
Marie Louise fille majeure de Pion François
Chollet d. Marazion, y demeurant.
né le 9 Juin 1794
Signé F. L. Dupraz

ratifié au nom de l'écrit qui usait
par icelle - D. Vevey P.
Je soussigné P. de l'écrit de Marazion
certifie que les époux, qui veulent faire publier
leur mariage d. le Pion de Monay, ont
rempli auprès de moi les formalités prescrites
par la loi du 8. 7. 1820.

D. Vevey

juin le 1. 8 15 Jauv: 1824

2.
Daudin
&
Buron

Promesse de mariage entre P. de l'écrit
Daudin, né le 6 Juin 1790, veuf
bourgeois de Namet, domicilié à Yverdon,
filz majeur de François Daudin et de
Susanne née Marceuil de sa femme
et de sa femme Buron, bourgeois de Terrier,
époux d. Blonay, domicilié à Yverdon,
fille majeure de George Etienne Daudin
et de sa femme Marie Doret, veuf
de Jean Abraham Buron de Terrier, né le 8
Juin 1785, d'ancien état

les époux qui veulent faire publier leur pro-
mises de mariage d. la paroisse de Blonay,
ont rempli auprès de moi les formalités prescrites
par la loi du 8. 7. 1820

Yverdon 10 Jauv: 1824

Signé M. Rodat P.
D. Vevey

46, 3
Duprac
Gued

pp. les 8. 15. 22. février 1824

Promesses de mariage, entre Jean David Duprac, Bourgeois de S. Regier & la Chisier, y domicilié, né le 5 Janvier 1788, fils de défunt, Marc André Duprac & sa femme Marianna née Cojouma, d'une part, Et Louise Marianna Gued, Bourgeois de dit S. Regier & la Chisier, y domicilié, née le 7. 8. 1802, fille de Claude François Gued et de Louise Marie Dehment, sa femme, d'autre part.

Le soussigné Notaire J'ai pp. le district de Vevey certifié que les précités promesses, sont véritable & qu'elles ont été expédiées à la requête des dits époux, en suite de leur contrat de mariage, que j'ai reçu ce jour, & dans lequel l'épouse mineure a été autorisée par les dits Pères & Mère - l'époux étant majeur, ainsi que je m'en suis assuré par son extrait baptismal qui m'a été exhibé.

Vevey 7 février 1824.

Signé J. Guillaume Not.

pp. les 15. 22. 29 février 1824.

4
Vivaudon
Theintz

renvoyé à Mr. le
Proc. Gleyre à Rolle
le 3 février 1824

Promesses de mariage, entre Charles Alexandre Marie Denjannin Vivaudon, majeur, bourgeois de Moudon, domicilié au château de Moudon, fils de l'époux vivant Abraham Samuel Vivaudon & de défunte Louise née Lerin, d'une part.

Et Jeanne Louise Sophie Theintz, mineure, bourgeois de Nyon, domiciliée rue Moudon, fille de l'époux défunt Jean Nicolas Theintz & vivante Anne Marie Solay d'autre part.

Signé Alexandre Vivaudon
Louise Theintz.

Le soussigné Pastour de la Faculté de Rolle & Moudon, certifié que les époux qui veulent faire publier leur ban de mariage de la Faculté de Moudon, ont rempli auprès de moi la formalité prescrite par l'article 321 suivant de la loi du 8. X. 1820

- Gleyre Proc.

l'époux est né le 2 février 1797.

l'épouse née le 8. 8. 1801.

5.
Guet &
Seret

pp. les 15. 22. 29. fev. 1824

Promesses de mariage, entre François Stieven Guet, Bourgeois de S. Regier & la Chisier, domicilié à Vevey, fils mineur de Pierre f. Guet & de Suzanne Marie Crison, sa femme, d'une part.

Et Louise Marie Seret, bourgeois de Vevey & Maraud, domiciliée rue le dit Vevey, fille mineure de Jean P. Friedrich Seret & de Jeanne Elisabeth née Seret, sa femme, d'autre part.

Le soussigné Notaire J'ai pp. le district de Vevey, certifié que les précités promesses, sont véritable, & qu'elles ont été expédiées à la requête des dits époux, mineure, en suite de leur contrat de mariage, que j'ai passé ce jour, et dans lequel les époux ont été autorisés par leurs pères & mères respectivement.

Vevey 9 février 1824 sig. J. Guillaume Not.

Le soussigné Pastour de la Faculté de Rolle de Vevey, certifié que les époux d'autre part ont rempli auprès de moi la formalité prescrite par l'article 321 -

Vevey 10 février 1824 P. Buchon Not. Supp.

6
Loubas
&
Dupras.

pp. 15. 22. 29. février 1824. 47

Promesse de mariage, entre Etienne Henri Loubas, Bourgeois de Sougay, domicilié à S. Régis, fils majeur de Claude Loubas, et de son épouse Marie Madeleine née Durand, née le 30 Juin 1799.

et Suzanne St. Dupras, Bourgeois de Blonay, domiciliée à Sougay, fille majeure de Pierre Dupras, et de son épouse Marie née Doujou, née le 5. 7. 1792

Le soussigné Notaire Jure pour le district de Nevez, certifie que les précités promesses, sont véritablement, & qu'ils ont été expédiés, à la réquisition des dits Epoux majeurs, en suite de leur contrat de mariage, qui a été rem. & d. le quel ont assisté l'Époux, ainsi que, l'Épouse & l'Épouse.

Fey 14. février 1824. J. Guillaume H.

7,
Chollat
&
Doujou

pp. 15. 22. 29. février & 7 Mars 1824

Promesse de mariage entre F. Louis fils de Claude Chollat, & de Jeanne F. Deaup, de la paroisse & Corrier, domiciliés à Corrier, née le 19 février 1801.

et Stéphanie Suzanne Comtaud fille de Rodolphe Salomon Doujou et de Rose Pinet de la paroisse de Blonay, & demeurant, née le 5. 2. 1788.

ainsi conduit & arrêté aux lieux ci-dessus, l'Époux dument autorisé par son oncle maternel François Louis Deaup de Corrier, & par son beau-frère Jean David Hugon, domicilié à Corrier, & l'Épouse qui que majeure ont aussi autorisé de son dit l'Époux, en présence des Citoyens Jean Pierre de Corrier, & Gabriel Desy de la Tour de Peyr, témoins communs, évocant, le 21. 2. 1824, jour mit huit cent vingt quatre.

Dactylographe -

Le dit au que ces annonces, sont conformes à la loi du 8. 2. 1820.

Corrier 21 février 1824.

Ch. Guillaume H.

8,

Poplus
&
Richeon

pp. 15. 7. 14 & 21. Mars 1824

Promesse de mariage entre Pierre Poplus, bourgeois de Nevez, & domicilié, fils de défunt Pierre Poplus, & de Claudine née Domier, sa femme d'une part

et Françoise Marguerite Elisabeth Richeon, Bourgeois de la tour de Peich, & de S. Régis & la diocèse, domiciliée à Nevez, fille majeure de défunt Jean D. Richeon, & de Jeanne Françoise née Capelin, sa veuve, d'autre part.

Le soussigné Notaire Jure pour le district de Nevez, certifie que les précités promesses, sont véritablement, & qu'ils ont été expédiés, à la réquisition des dits Epoux, majeurs, en suite de leur contrat de mariage qui a été passé le 26 février. l'Époux baptisé de l'Épouse, qui n'a été présent, constaté qu'elle est née le 21 Janvier 1797.

Fey 2. Mars 1824 J. Guillaume H.

Le soussigné Notaire Jure pour le district de Nevez, certifie que les Epoux d'autre part ont rempli ces formalités voulues par la loi

Fey 6. Mars 1824 Duchouant Suffray.

48-9.
Bergoz
à
Rouge

pp. les 7. 14. 21 May 1824.

Promesse de mariage entre Jean D. Bergoz
bourgeois de la Communauté de Dlonay, y demeurant,
fils majeur de Jean Abraham Bergoz & de Marguerite
vive Michel sa femme, d'une part.
Et Jeanne Marie Rouge de la Communauté de
Filette, curé de Cully, domiciliée à Dlonay fille
majeure de Jean Marguerite Rouge défunt
d'autre part.
Les promesses ont été contractées par les époux, sur
leur signature à bas, à la Tour de l'égl. 6 May
1824 - Jean David Bergoz
Jeanne Marie Rouge

époux. le 21 février 1796.
époux le 28. 8. 1798

Je certifie véritablement les signatures ci dessus
à la Tour de l'égl. 6 May 1824. Hugonin Tardif
formateur de ce contrat, depuis le 8. X. 1820.
pp. le 21. 28 May & 1824

10
Doujour
à
Chapalay

Promesse de mariage entre Jean Pierre
Doujour, majeur, bourgeois de Dlonay, y
demeurant, fils de défunt Jean David
Doujour et Marie Magdeline Marie Dolomieu,
d'une part

par une lettre du
19 May 1824
M. le Chancelier
Muret, au vu de
le Conseil d'Etat sur
la demande du Pass.
Vallou, consent à
la dispense d'une de
publication de ban
du mariage Doujour
& Chapalay.

Et Rose Marie Chapalay mineure, née le
2 avril 1805. Bourgeoise de château d'auval,
vive Dlonay, fille de Jean Louis Chapalay
& d'Esther Marie vive Noels d'autre part -
Je certifie le Notaire Souvigni, à château d'auval
le 9. May 1824.
Je soussigné Pasteur de la paroisse de l'église
communale de Château d'auval, certifie que les époux
qui veulent faire publier leur ban de mariage dans
la paroisse de Dlonay ont rempli auprès de moi les
formalités prescrites par les articles 22 & suivants de la
loi du 8. X. 1820 -
16 May 1824 - Vallou Past.

11
Pilloud &
Loudé

pp. le 21. 28 May & 4 avril 1824.

Promesse de mariage entre Charles F. Pilloud aîné
de 28 ans, dix mois, domicilié à Orb., bourgeois
de Douzy, fils de François Pilloud & de sa femme
Anne vive Suivy d'une part, et Anne Marie
Loudé, âgée de 30 ans, deux mois, domiciliée à
Orb., Bourgeoise de S. Léger & de Château d'Orb.
fille de David Loudé & de Françoise Marguerite
Diquin sa femme d'autre part

Je soussigné Pasteur de la paroisse d'Orb., certifie que
les époux qui veulent faire publier leur ban de
mariage dans la paroisse de Dlonay, ont rempli
les formalités prescrites par la loi
Orb. 18 May 1824 Agassiz P.

Le Sup. de l'égl. de curé d'Orb. certifie véritablement
la signature d'autre part, de M. Agassiz Secrétaire
en date de Orb. 18 May 1824

de Mireville

pp. le 25 avril, 25 9 May 1824

12.
de Sibberthal
à
Dupron

Promesse de mariage entre Jean David
de Sibberthal âgé de 27 ans, domicilié à
aigle, bourgeois de Feunoy fils de Jean Louis
de Sibberthal & de Marie Therie. D'abord
Susanne Dupron âgée de 14 ans, communie
à Feunoy fille de Jean D. Dupron & de
Susanne Marie Pillet - Jean D. de Sibberthal

Le Sup. de l'égl. certifie véritablement la signature
ci dessus à aigle le 7. 1824. Berthelot

13.
Porchet
&
Frölich

pp. le 20 May, 6 & 10 Juin 1824 49
Promises de mariage entre Charles, fils majeur
de Jay. François Porchet et de défunte Estelle
Henriette majeure de P. & M. de Moudon,
originaires & domiciliés au dit Lonsauve, d'une
part. Et François Marguerite fille
majeure de Jean Frölich & de sa femme Marie
Maurin de P. & M. de Meinhart, en
Suabe, originaires de la commune de
Blonay, domiciliés au dit Lonsauve
d'autre part.

ainsi conclu & arrêté en chancery
au dit Blonay en présence de citoyens Jean
Pierre Nojoir, & Pierre Abraham Romire
de Terrier témoins, connus, évocés, le
vingt huit May mil huit cent vingt
quatre. Darichet,

Le dit au quel les Epoux susdits ont
accepté ainsi de vive voix les formalités prescrites
par l'art. 10 du 8. 7. 1820, par la publica-
tion de bans de leur mariage à Blonay.

Lonsauve 29. May 1824
pp. le 13. 20. 27 Juin Nicod Roggen -
1824

14.
Vincent &
Dubuis

Promises de mariage entre Rodolphe
Henri Vincent de la commune de Blonay
& demeurant, fils mineur de Jacques Vincent
et de Françoise Marie née Duerand, sa
femme, Et Louise Marguerite, fille de
Jean David Dubuis de la commune de
Romarin, domiciliés à Blonay et de
Marie Antoinette née Nojoir, d'autre part,
attesté le notaire Souvignier, qui a stipulé
le contrat de mariage des Epoux
à Terrier le 12 Juin 1824. Dufras

l'epoux né le 26 May 1805
l'epouse le 22 Mars 1803.

pp. le 20. 27 Juin 4 Juillet 1824

15.
Corboz
&
Gilladeux

Promises de mariage entre Jacques
Marie Succent fils de Jean David
Corboz et de défunte Madeleine
françoise Maillard sa femme, de
Châtell, domiciliés au Douge près
la Tour, majeur, et sa femme Marie fille de Jean Antoine
Quadeux, et de sa femme Marie Gilléron
sa femme d. Blonay, domiciliés à
Sevey, avin majeur, d'autre part.

Le notaire Notaire public Terrier à Sevey
désire avoir stipulé le contrat de mariage
des susdits Epoux le 15 Juin 1824.

Le notaire Notaire Suppléant à Sevey, certifi-
que les Epoux ont rempli ainsi de vive voix, les formalités
prescrites par l'art. 10 du 8. 7. 1820 - pp. obtenu
la publication des dits bans d. le 15 Juin d.
Blonay

15 Juin 1824 Neuchâtel Min. Suff.

16

Roby
&
O'Garra née Doucet

pp. le 11. 18 & 24 Juillet 1824
Promises de mariage entre Vincent fils mineur
de Jean Pierre Gabriel Roby & de Claude
Perut, de la commune de Blonay, domiciliés
à Cojoux. Et Suzanne Françoise fille
majeure de défunt Jean Pierre Doucet &
Françoise Marie sa femme veuve de Frédéric
David Dejannin fils de Jean Gabriel Janer,
de Jougisberg au canton de Durne, originaires
de Blonay, domiciliés au dit Cojoux.

l'epoux né 21 Juillet 1801.

l'epouse née 16 Août 1791. Porchet

50 17

Muadens &
Develey

pp. 6. 22. 29 août 5. 7. 1824
Promesse de mariage entre Jacques Louis
françois Muadens, bourgeois de Moudon
domicilié à Moudon. fils majeur de
Jean f. Muadens et de Gabrielle née
Pelletier, domicilié à Autran d'un part
Et Jeanne Maria Anne Henriette Develey
dite Sara, y domiciliée, fille majeure
de Jean Marie Samuel Develey et de
Catherine née Magnenet, un y domi-
ciliée d'autre part.

La Sara 17 août 1824

Jean Muadens
Maria Anne Develey

Le dit au quelz signatures ci dessus, sont
véritables ayant été opposés en nos presens
à la Sara, le même jour que dessus.

Ch: Pottier Not. p.

Le soussigné Not. de la parisse de Con-
souday certifie que les époux qui veulent
faire publier leurs bans de mariage
dans la parisse de Moudon, ont rempli
auprès de moi les formalités prescrites par
l'Art. du 8. X. 1820

Conrouay 19 août 1824

F. Blavier Not.

18.

Le Coultre
&
Donjon.

pp. 6. 26. 7. 3. 10. 8. 1824

Promesse de mariage entre Charles f. Le Coultre
domicilié à Genève
âgé de 23 ans, leçon, bourgeois du dit lieu fils de
Philipp Le Coultre & de Charlotte Pignat
une
femme

Et Jeanne Perrette Donjon, âgée de 24 ans, épouse
bourgeoise de Moudon, domiciliée à Genève, fille
de Jacques Abraham Donjon & de Marie Dupran
une
femme.

Le soussigné Not. de la parisse de Genève
certifie que les époux qui veulent faire publier
leurs bans dans la parisse de Moudon, ont
rempli auprès de moi les formalités prescrites par
l'Art. du 8. X. 1820. Donjon Not.

19

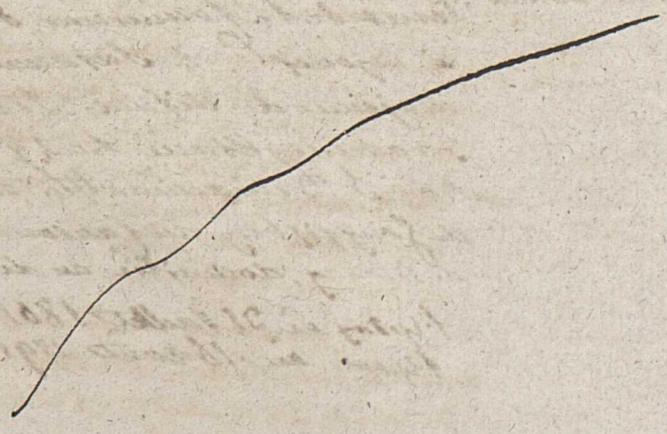
Northolt &
Gues.

pp. 6. 26. 7. 3. 10. 8. 1824

Promesse de mariage entre Jacques Northolt, majeur,
domicilié à Genève - fils de Jean Gaspard Northolt
& de Jeanne Louise Voisier de femme,

Et Jeanne Maria Anne Henriette Gues, majeure
domiciliée à Genève, fille de Jean Gues, & de
Jeanne Marie femme divorcée du dit Jean Gues.

Extrait des formules de publication de
mariage de la Ville de Genève du 18. 7. 1824
avec presens de mariage du Gouvernement de
Canton de Vaud.



20.
Loud
Hneubuhler

Promesse de mariage entre David Loud,
né le premier avril mil sept cent quarante six,
domicilié à Orbe, bourgeois de St. Léger &
de Château d'Or, fils de David Loud et de
Francine Marguerite Diquis, & Père & Mère
d'une part, et M. Madetaime Hneubuhler,
né le vingt huit mil huit cent dix, do-
milié à Orbe, bourgeois de Francappelles,
au canton de Demi; fille de David Hneubuhler
et de Hautehinden, & Père & Mère, d'autre
part.

Le Soussigné Soussigné Pasteur de la paroisse
d'Orbe, faisant les fonctions de premier Pasteur
certifié, que les Epoux qui veulent faire publier
leurs bans de mariage dans la paroisse de
Dlonay, ont rempli auprès de moi les forma-
lités prescrites par la loi du 8. X. 1820. &
que le procureur du département de Justice
& Police s'en est assuré aux archives de la Cure
d'Orbe. Signé Agamit.

pp. 7-14. 21. 9. 1824.

21.
Maurin
&
Rodieux.

Promesse de mariage entre Jean f. David
Maurin, bourgeois de la Tour de Peyla &
de Dlonay, domicilié à la dite tour
de Peyla, fils majeur de Jean Rodolphe
Maurin et de f. Elisabeth née Chateaud
sa femme, d'une part.

et Marie Pauline Rodieux de Romarin,
demeurant à la Tour de Peyla, fille mi-
nors de feu Philippe Rodieux et de
Marie née Eckhard sa veuve, d'autre
part.

Attesté le Notaire Soussigné qui a été
publié le contrat de mariage de G. G. G.
Nevy 2. 9. 1824. Dugren.

L'epoux est né le 5 Janvier 1800
L'epouse est née le 24 May 1803.
Les Epoux qui veulent faire publier
leurs bans dans la paroisse de Dlonay,
ont rempli auprès de moi les formalités
prescrites par les articles 22 & suivants de
la loi du 8. X. 1820

La Tour de Peyla 5. 9. 1824
P. Maurin Past

22.
Werner
&
Suet

Promesse de mariage entre Jacques
Julien Pierre Werner, mineur de boites
& montres en or, né le 24 Mars, au
12 de la République f. c. a. d. âgé de
20 ans & dix mois, né & domicilié
à Jeneve, Citoyen de la dite ville, fils
mineur de Jacques Nicolas Werner &
de Jeanne Elisabeth Dorel sa femme,
& de Jeanne Rose Suet, épouse, née
le 10. 9. 1800, à Hausvein, bourgeois
de St. Léger, domicilié à Jeneve, fille
mineure de Jean Suet, absent sans
nouvelles, & de Jeanne Marie Chapuis,
domicilié à Jeneve,

Signature des Epoux 17. 9. 1824.
avec légalisation de M. Decock, Secrétaire
d'Etat, en date 17. 9. 1824.

Procureur du département de Justice &
Police - Signé Th. Dupuis - en date du 4
9. 1824.

Ducraux & Burtly
52

Promesse de mariage entre Jean Pierre, fils de Jean Daniel Ducraux & de Marie Marguerite née Ducraux sa femme, de S. Leger & baillié de Douville, né le 8 avril 1799

et Marguerite Esther, fille de Jean Jacques Burtly et de Thérèse née Gillieron sa femme, de Moustiquen, au faubourg de Dene, domiciliée à Chénouère, née Chardonne, majeure, née le 24 Janvier 1799.

Le Notaire public Juri à Vevey, soussigné, Michel au avoir stipulé l'acte d'union de, susdits, époux l'ab. g. 1524

Je certifie que, les époux qui veulent faire publier leur bans de mariage dans la paroisse de Blouay ont rempli auprès de moi les formalités prescrites par les articles 22 & suivants de la loi du 8.X.1820.

à la Tour de Reff 19. g. 1824

Première Part:

pp. les 28. g. 6 et 12. X.: 1824

24.
Dormond & Boujoux

Promesse de mariage entre Louis fils majeur de feu Pierre Louis Dormond bourgeois de Blouay et de feu Marie Judith Duchet sa femme, domiciliée à Chénouère, et de Marie Henriette fille mineure de Pierre François Boujoux bourgeois de Blouay, domiciliée à Vers Chien, née Blouay, et de défunte Marguerite Duchet sa femme, domiciliée au son lieu.

Tels, promesses ont été faites devant le Notaire, soussigné, en présence du Père de l'épouse, lequel les a ratifiées par sa signature à Blouay 20. g. 1824.

Pierre François Boujoux
Nouveau
époux né le 29 Juillet 1796
l'épouse née le 19 Janvier 1804

Le Pasteur de la Paroisse d'Blouay, soussigné, certifie que, les époux sus nommés ont rempli auprès de lui toutes les formalités prescrites par la loi du 8.X.1820.

Blouay 20, g. 1824. Antoine Part.

pp. 6, 5, 12 & 19. X.: 1824

25.
Perrod & Ducraux

Promesse de mariage entre Jean François Perrod, bourgeois d'Ornuvour-donoud, domicilié à Chailly, fils majeur de René Perrod & de défunte Françoise Marie née Duguin, sa femme, et Susanne Marguerite Ducraux, bourgeois de S. Leger & baillié de Douville, fille mineure de Henri Ducraux & de Henriette née Gava, sa femme.

époux né le 30 Oct 1794
l'épouse née le 19 Juin 1803

Signé Jean François Perrod
Susanne Marguerite Ducraux
Henri Ducraux Père de l'épouse
l'autorisant

Les époux qui veulent faire publier leurs bans de mariage à Blouay ont rempli auprès de moi les formalités prescrites par les articles 22 & suivants de la loi du 8.X.1820.

Lucy P

26.
Bolorney
&
Diguin.

pp: les 5. 12. 19. 2. 1824. 53

Promis de mariage entre Jean Francois
fils de françois Louis Bolorney et de françoise
Madeline nie Diguin sa femme, de S.
legier & la clissac, domicilié à S. legier,
né le 16 X. 1798. - majeur
et Marie Marguerite Hét Jean Picou
David & de f. Marie nie Diguin & veuve
de ditte Commune, domicilié à S. legier,
né le 4 Juin 1804. mineur.

Le Notaire public Juri Souffigui de
ce lieu a voit stipulé le contrat de mariage
des susdits Epoux, l'Epoux mineur ayant
été dûment autorisé.

Vuey 4. X. 1824 Michel.

Les Epoux qui veulent faire publier
leurs aveux de la paroise de Blonay
ont rempli aujour d'hui les formalités
prescrites par l'article 27 & suivants de
la loi du 8. X. 1820.

Signé Juri Souffigui
pp: 6. 12. 19. 2. X. 1824

27
Rossier
&
Bracey

Promis de mariage entre Jean Louis Philippe
fils majeur de feu Jean David Rossier
et de femme Marie Dietan, bourgeoise de
Blonay, demeurant à Vevey. né le 30
Juin 1800

et Françoise Maicaume, fille majeure
de feu Jean Bracey & de Marguerite
nie Schriberg, Bourgeoise de la Fou-
mure de S. legier & la clissac, domici-
cilié à Blonay. né le 22. 6. 1796.

Le Souffigui Pasteur Suppléant de
la Paroise de Vevey, certifie que les Epoux
qui veulent faire publier leurs aveux
dans la paroise de Blonay, ont rempli
deux les formalités voulues, par l'article
32 & suivants de la loi du 8 May 1820.

Signé Noud Suppléant

pp: 4. 26. X. 1824. 2. 4. 9. Janvier: 1825

28
Richard
&
Mottaz.

Promis de mariage entre Jean
Richard, bourgeois de la Tour de Rey
et de S. legier & la clissac, domicilié
à Vevey, fils mineur de défunt Jean
Daniel Richard et de femme f. nie
Cyprien, sa veuve, d'une part,
et Jeanne Louise Mottaz, Bourgeoise
de Yverdon, domicilié à Vevey, fille mi-
neure de Jacques Sébastien Mottaz et de
défunt Jeanne Dietan sa première femme
d'autre part.

Le Souffigui Notaire Juri pp: le ditte
de Vevey certifie que les présents promus sont
véritablement, & qu'ils ont été assistés à la ré-
quisition de l'Epoux, en suite de leur contrat
de mariage, non aujourd'hui & d. le quel l'Epoux
mineur a été autorisé par sa mère, et l'Epoux
mineur par son père, ainsi que le prescrit la loi
Vevey no. X. 1824. S. Guillaumet.

Le Souffigui déclare que les Epoux sus nommés
ont rempli par de voir les formalités voulues par l'
article 32 & suiv: de la loi du 8: May 1820
pp: 22. X. 1824. Noud Suppléant

54 . 1. 1825, pp. 2. 9 + 16 Janvier 1825

Boujour
&
Ducrot

Promesse de mariage entre Antoine
fils majeur de Jean fr. Frédéric Boujour
et de Marie Madeleine Vradus de
chevalleyres ciu. Dlonay, domicilié
ciu. S. hégier d'une part
et Henriette fille majeure de défunt
Paul François Ducrot et de Jeanne Marie
Norey de Chaudoune, domiciliée à Vevey,
d'autre part.

ainsi conclu & arrêté au pour S. Antoine
ciu. Cordier en présence de Citoyens Fran.
çois Louis Duffrest et Jacob Matthey
domiciliés au dit lieu, témoins évoués
le 28.X.1824. Signé Basichet.

l'epoux né le 5.8.1798

l'epouse née le 21 Fév 1798.

Les Epoux qui veulent faire publier leur
bans dans la paroisse de Dlonay, ont
reçu les auspices de leur l. formalités prescri-
tes par l. art. 274 suivans de la loi du
8.X.1820. La chancellerie 30.X.1824
Perrey P.

pp. 2. 9 . 16 . 4 23 Janvier 1825.

2.
Rossier &
Dupras

Promesse de mariage entre Jean Pierre
François David Norey de Dlonay, fils
majeur de Jean Pierre Norey et de Chau-
dieu Esther née Peset, sa femme -
& Marie Louise Dupras amsi de Dlonay,
domiciliée à Ferrier, fille majeure de
Jean François Dupras et d'Anne Marie
Esther née Monney sa femme d'autre
part

attesté le notaire Souvignier qui a stipulé
le contrat de mariage des Epoux.

Vevey 7 Janvier 1825.

Dupras -

l'epoux né le 10 février 1797.

l'epouse née le 10 août 1795.

Les Epoux qui veulent faire publier leur
bans de mariage de la paroisse de Dlonay,
ont reçu les auspices de leur l. formalités prescri-
tes par l. art. 273 suivans de la loi du
8.X.1820.

attesté à la chancellerie J. Sauv. 1825

pp. 2. 9 . 16 . 25 Jan. Perrey P.

3.
Maury &
Figein

Promesse de mariage entre Abraham Daniel Maury
fils majeur de Charles Maury de Vevey, distict
d'Oron, & d'Anne Marie, sa femme, née Dore de
château d'Or. précédemment domiciliée ciu. la
Tour, demeur. actuellement ciu. S. hégier, d'une
part. Et Susanne Marie fille majeure de Jean
Baptiste Figein de dit S. hégier & de Jeanne
Marie Maury antérieurement à l'union - domiciliée
ciu. S. hégier -

l'epoux né le 15 Juillet 1799

l'epouse née le 2 Mars 1792.

Les Epoux ont ratifié en ma. présence leur promesse
de mariage par l. Epoux, qui veulent faire publier
leur bans de la paroisse de Dlonay, ont reçu
les auspices de leur l. formalités prescri-
tes par l. art. 272 suivans de la loi du 8.X.1820.
La chancellerie 4 Jan. 1825 Perrey P.

4. 1825. pp. les 16. 23. & 30 Janvier 1825

Durand & Doujeux

Promesse de mariage entre Jean Pierre
fils majeur de Jean Pierre Durand et
de défunte Jeanne Cathérine Mardain
Durand, de S. Leger & la châtellenie y
demourant, ni le 8. 9. 1798. 55

défunte

et Françoise Marie, fille majeure de
Jean Baptiste Doujeux et Marie Antoi-
nette baron de Tereien, domiciliée à la
châtellenie, ni le 7 Janvier 1791.

atteste le 18 Janvier 1825. Davidet.

Les époux qui veulent faire publier leurs ac-
cords de la parois. de Blonay, ont rempli auprès
de moi les formalités prescrites par les articles
32 & suivants de la loi du 20. J. 1820.

F. L. D. Veuzy P

pp. les 13. 20. 27 février 1825.

5.
Dupraz & Brunner

Promesse de mariage entre David
Solomon Dupraz, majeur, bourgeois
de Blonay, au canton de Vaud, en
Suisse domicilié à Colmen, fils de feu
Jean Dupraz, et de défunte Marie
Gaut, sa femme d'une part,

et Marie Cathérine Brunner, ma-
jeune, ni à Soth, haut Rhin, domi-
ciliée à Colmen, fille de feu Bernard
Brunner et de Marie Usterholt sa
femme, & d'avec de Solier Beyard
d'autre part.

Cath. Brunner David Solomon Dupraz.
Ni à la mairie de Colmen le 21 Janvier
1825 pour servir de légalisation aux
signatures de David Solomon Dupraz,
Jardiner & de Cath. Brunner.
P. Lillman le A. adjoint.

xvii

Je par vous Président de la Tribunal
civil siéant à Colmen, de légalisation
à la signature de M. Heib A. adjoint
au Maire de la ville de Colmen.
21 Janvier 1825 F. L. D. Veuzy.
Richard A. Juy.

Les promesses de mariage prescrites par
la loi du 8. J. 1820. Veuzy P.
F. L. 13. 20. 27 février 1825.

6.
Beury & Dupraz

Promesse de mariage entre Jean Beury
Beury, bourgeois de la Cour, y domicilié,
fils majeur de défunt Jean Louis
Beury & de Marie Antoinette ni Cour-
let, sa femme, d'une part.

et Jeanne F. Dupraz, bourgeoisie de
Blonay, domiciliée à la Cour, fille
majeure de défunt Charles Louis
Dupraz, et de Jeanne F. Gouton sa femme.
J. Guillaume

L'époux ni le 29 Juin 1798
L'épouse ni le 21 J. 1799.

Les susdits époux qui veulent faire pu-
blier leurs banns de mariage dans le
temple de Blonay, ont rempli les formalités
prescrites par les articles 32, & suivants
de la loi du 8. J. 1820.

Prieur de la Cour P. de la Cour

56 17.
Bequin
&
Ruffenacht.

pp. 6. 27 février 6. 1825

Promesse de mariage entre Pierre Henri Bequin
de S. Leger & la Clivier, y demeurant, fils
mineur de ~~Théodore~~ Antoine Bequin et de
Marie Marg. vii Suez, sa femme, d'un part,
et Marie Henriette Ruffenacht, de même
lieux, y demeurant, fille mineure de Jean
Abraham Ruffenacht et de Claudine vii Suez, sa
femme d'autre part.

attesté le Notaire Souverain qui a stipulé le
contrat de mariage des Epoux, à la Clivier
26 février 1825 Dupraz.

l'Epoux marié le 8. 9. 1804

l'Epouse le 31 Juillet 1804.

Les dits Epoux qui veulent faire publier
leur mariage dans la paroisse de Blonay, ont
rempli auprès de moi les formalités prescrites par
les articles 22 & suivants de la loi du 20 May 1800

Drozey P.

pp. 6. 27 février 6. 1825.

8
Felix &
Vivaders

Promesse de mariage entre Jean Pierre Felix
jeune de Jean Pierre Felix & de défunte Marie
Françoise vii Caillet sa femme, de la Régive,
cadi d'Oron & y demeurant.

Et Françoise Marie Marguerite fille mineure
de Jacques Abraham Vivaders & de défunte Marie
Marie vii Duret sa femme d. Blonay, domi-
ciliée à la Régive.

Le Souverain Notaire public Jui à Vevey
dit au avoir stipulé les promesses de mariage
des dits Epoux, la fille du mineur autorisée par
son Père Vevey 22 février 1825.

Michel.

Les dits Epoux qui veulent faire publier
leur lien de mariage à Blonay, ont rempli
auprès de moi les formalités prescrites par la loi
Oron 22 février 1825. D. Vevey P.

pp. 6. 6. 13 & 20 Mars 1825.

9
De Blonay
&
Doozat.

Promesse de mariage entre Frédéric Louis
De Blonay de Vevey & Blonay, demeurant
à Hausaume, fils majeur de Jean Henri
De Blonay et de Louise Marguerite Wildermuth
sa femme d'un part,

et Anne Louise Doozat d'Yverdon, de même
lieux à Hausaume, fille mineure de Pierre
André Doozat, & de défunte Rose Marguerite
Gerardine Maystad sa femme, d'autre part.

Frédéric L. de Blonay, Anne Louise Doozat

Pierre André Doozat Père, autorisé par
sa fille Anne Louise Doozat.

Les Epoux ci dessus nommés & signés avec leur
deux Epoux, ont rempli près de moi les formalités
prescrites par la loi du 8. 2. 1820.

Lausanne 28 février 1825.

Louis Gustave Poth

10
Cardinaux
&
Divorce.

Promesse de mariage entre François Louis
Cardinaux Bourgeois de Vevey, Monay & Darigay
au district d'Oron, domicilié au dit Vevey,
fils majeur de défunt Jacques David Cardinaux
& de Antoinette née Cardinaux. &
femme d'un part,
Et Suzanne Divorce, Bourgeoise de Châtenay
d'Oron, domiciliée à Vevey, fille majeure de
défunt Etienne Pierre Bourgeois Divorce & de
Rose née Surian sa femme, d'autre part
Le Notaire Suisse pour le district de Vevey,
souligné, certifie que les présents, qu'on a
viteables, & qu'ils ont été expliqués à la requi-
sition de dits Epoux majeurs, & assistés de leur
conseil de mariage qui j'ai reçu aujourd'hui
Vevey 11 Mars 1825. J. Guillot

Je déclare que les Epoux ci dessus, qui veulent
faire publier leurs annonces dans le journal
de Monay ont rempli auprès de moi les for-
malités requises
Vevey 12 Mars 1825. Ent. abrenue de
meinte ten aut. le regist. P. M. M. M.

11
Richard
&
Dubuis

Promesse de mariage entre Charles François
Richard, bourgeois de la Tour de Peil, de S. Léger
& la Châtaignier, domicilié à Vevey, fils majeur de
Pierre Charles Richard, et de Thérèse Châtaignier
sa femme, et Suzanne Louise Dubuis, Bourgeoise
de Lancy, y domiciliée, fille majeure de défunt
Daniel Emmanuel Dubuis et de Suzanne Marie
née de la Fontaine sa femme
Epoux au le 24. 8. 1798. Signé Charles François
Richard
Epoux au le 28. 7. 1799. Suzanne Louise Dubuis

Je déclare que ces annonces, qui doivent être
publiées dans le journal de S. Léger sont en règle
& conformes à la loi du 8. X. 1820.
Attesté à Conier 18 Mars 1825.
Ch. Vulliamoz Juff.

12
Duraux &
Pilliod.

Promesse de mariage entre Pierre Louis Henni
Duraux, né le 20. 8. 1800. de S. Léger & la Châtaignier
domicilié au Tullat - fils aîné de Jean Louis
Duraux & de sa femme
& de Françoise Marguerite Pilliod, née le 5. 9. 1799
de Terrier, Vevey & Villeneuve, domiciliée à Terrier
fille majeure de Pierre François Pilliod, et de Françoise
Marie née Doujouan sa femme
fait & conclu à Vevey le 24 Mars 1825.
Darichet

Je certifie que les Epoux qui ont voulu faire
publier leurs annonces dans le journal de
Monay ont rempli les formalités prescrites par
la loi du 8. X. 1820 - la Châtaignier 25 Mars 1825
Vevey P.

58 13.

Guez &
Jaquenoud

avril
pp. 6, 17. 24 5 1 May 1825

Promesse de mariage entre Jean Louis Guez de
la Clivian, demeurant à Cour, son beau-père,
fils aîné de Jean Abraham Guez et de
F. Marie Guez sa femme, d'un part
Et Marie Françoise Jaquenoud d'autre part,
demeurant à Lasaun, fille majeure de
David Jaquenoud et de Marie Rochat sa
femme d'autre part.

Jean Louis Guez - Françoise Jaquenoud -
Jean Abraham Guez autorisés.

Les époux ci dessus, unis ont rempli près de
moi les formalités de l'art de S. F. 1820.
Lasaun le 15 avril 1825

Jouin curat Taly

14

Barichet &
Duyran

pp. 6, 12. 19. 26 Juin 1825.

Promesse de mariage entre Jean François
Louis Barichet, de Monay, demour. à Champ
savant rive li. dit lieu fil, aîné de Jean,
Jean Louis Barichet et de défunte Marie au.
tomette née Roujoux, sa femme, d'un part
Et Marie Marguerite Duyran de Monay,
domiciliée à Terrier, fille majeure de
J. F. Duyran et de F. Marie née Roujoux
sa femme d'autre part.

attesté le Notaire qui a stipulé le contrat
de mariage des époux le 11 Juin 1825.

Duyran.

15

Guez &
Duyran

pp. 6, 12. 19. 26 Juin 1825.

Promesse de mariage entre Jean Pierre Louis Guez
de S. Leger & la Clivian, domicilié à la Clivian,
fils aîné de P. H. Guez & de Marguerite
née Guez, sa femme, d'un part Et Susanne
Marie Duyran de la Clivian, domiciliée
à la Clivian, fille majeure de Jean
D. Duyran & de Susanne Mary, sa femme
d'autre part.

Fait à Neuchâtel le 11 Juin 1825, en présence de Citoyens
J. H. Guez domiciliés en cette ville, & ancien
lieutenant F. D. Mouton de cette ville

le 11 Juin 1825

Barichet -

16

Chaudet &
Duraux

pp. 6, 10. 17. 24. Juillet 1825

Promesse de mariage entre Ulrich Vincent
Chaudet, bourgeois de Courmayeur, domicilié
à Courmayeur, fil, aîné de Jean Louis
Chaudet & de F. Marie née Duraux, sa
femme - Et Susanne Marie Marguerite
Duraux Dorey de S. Leger & la Clivian,
domiciliée à Courmayeur, fille majeure de
Henri Duraux & de F. Dorey née Dorey
sa femme d'autre part.

Le soussigné notaire juré, résidant à Courmayeur
soussigné certifie que les présents promesses
sont révisables & qu'elles ont été déposées à
la requête des dits époux majeurs, & en état
de mariage par leurs extraits, batis dans les
mairies de Courmayeur & Neuchâtel le 1825

J. Guillaume

Je déclare que ces annonces ont été publiées
à la paroisse de S. Leger & la Clivian & en son
mairies de S. Leger & la Clivian le 1820.

Courmayeur le 10 Juillet 1825

Ch. Vallier curat

pp. 6, 31 Juillet 44 Août 1825. 59

17
Boujour
Mannin

Procès, de mariage entre Louis Samuel
Boujour, de Dolouy, domicilié à la Clivière,
fils mineur de défunt Jean Daniel Boujour,
et de Marie Madeleine vic Dolouy, née le
15 avril 1809.

et Henriette Mannin de Dolouy, domiciliée
à la Clivière fille mineure de défunt Jean
Pierre Mannin et de Marie Antoinette vic
Boujour, née le 3. X. 1807.

Le Soussigné Notaire Juge pour le district
de Dolouy certifie, que dans le contrat de ma-
riage reçu le 26 Juillet courant entre les dits
époux, l'époux mineur a été autorisé par
Jean Daniel Mannin son tuteur, et par
Jean Pierre et Jean Daniel Boujour ses frères,
et l'épouse mineure a été autorisée par se-
sieurs. Le 26 Juillet 1825. pp. valois
en consentement propre par Halin.

J. Guillaumet

18.

Chollet
Toly

pp. 6, 25. 7. 2. 9. 8. 1825

Procès, de mariage entre Louis Chollet bou-
geois de Marceau, demeurant à Chailly Cour-
maison du Châteaud fils majeur de Jean f.
Chollet et d. Marg. vic Maillard, sa femme,
d'une part - Et Suzanne Marie Toly bou-
geois de Dolouy, aussi domiciliée à Chailly, fille
majeure de Jean Daniel Toly et de Suzanne
Marie B. vic. sa femme, d'autre part.

attesté le Notaire Soussigné qui a stipulé
le contrat de mariage des époux. Le 20. 7. 1825.
L'époux né le 28. 8. 1795
l'épouse a indiqué être âgée de 25 ans.

Déclaré Not.

Le Soussigné Juge de mutations certifie
en procès, en règle - 20. 7. 1825. Th. Mardel.

pp. les 2. 9. et 16. 8. 1825.

19.
Gillieva
Dubochet

Procès, de mariage, entre Jean Pierre Jacob
fils majeur de feu Jacques Samuel Gillieva,
et de Madeleine Gerard sa femme, de
Savenn, de la Paroisse de Châtillais et de
la paroisse de Corvair, demeurant à S. Laurent
vic. S. Léger, d'une part.

Et Suzanne Madeleine fille majeure de Jean
Vincent Chevalier et de défunte Marguerite
Dubochet, sa femme, de la paroisse de
Châtillais, domiciliée à Dolouy, d'autre part.

Le Soussigné Notaire Juge de mutations
stipulé le contrat de mariage des dits époux
et ainsi la validité de dit mariage.
Montreuil. le 8. 8. 1825 - Vuichevad.

Le Soussigné Notaire Juge de mutations certifie
en règle d'après la loi - Montreuil. le 8. 8. 1825

Mardel - Par.

60 20.
Chablon &
Duffey.

Promesse de mariage entre Charles, Gabriel
Chablon, bourgeois de Châteaudun & y
l'Étivar, fils majeur de défunt Louis
Chablon & de Marguerite au budo, le
jeune, d'une part, Et François Duffey
bourg. de Patricien, domicilié à la
clivier, fille mineure de Jean Louis
Duffey & de Louise Elisabeth au Duffey,
sa femme d'autre part.
Charles Gabriel Chablon, François Duffey,
Secrétaire que les Epoux, Charles Gabriel
Chablon, majeur, né le 28.X.1820, et
François Duffey, mineur, né le 17 May
1805, mais autorisé par le feu Jean
Louis Duffey, présent & usant pour
eux, ont rempli aux fins de leur, le forma-
lité prescrite par les articles 33 & suivants
de la loi du 8.X.1820.
à Clivier le 5.8.1825. Jurey P
pp: 69. 30. 8: & 6.9.1825.

21
Brarey &
Meignier

Promesse de mariage entre François Abram
Brarey âgé de 25 ans, bourgeois de l'Église
& la clivier, demeurant à Nouvillon
fils de défunt Jean Louis Brarey & d'Hen-
riette au Arnayon sa veuve.
Et Louise Meignier de Nouvillon y
domiciliée, âgée de 24 ans, fille de défunt
Jacques Meignier et de Felicie au Duonin sa
veuve, - signée par les Epoux.
J'atteste que les promesses ci dessus ont été
remplies aux fins de la loi du 8.X.1820.
à Clivier le 19.8.1825 - Chevannes P
pp: 69. 30. 8: 6 & 13.9.1825

22
Chessec
&
Bergoz.

Promesse de mariage entre Jean David
Chessec de la Communauté de Plancher de Mon-
teux, domicilié à la Polong, mineur de son
père, fils majeur de Jean David Chessec et de
Jeanne au laudot, sa femme,
Et Marie Marguerite Bergoz de la Com-
munauté de Blonay, domiciliée à la Polong,
mineure de son père, fille majeure de défunt
Jean Abram Bergoz & de Marg. au Michel
sa veuve. Intestés le 25.8.1825 - Derichet.
les Epoux ci dessus, ayant rempli aux fins de leur
le formalité prescrite par la loi du 8.X.1820
aux fins de leur, le publie dans l'église
de Blonay - Montreux le 29.8.1825. Derichet P
pp: 69. 13 & 20.9.1825

23
Dupraz
&
Mury.

Promesse de mariage entre Jean Jacques
Dupraz, bourg. de la Communauté de Blonay, de
son père à Chailly, fils majeur de Jean Dupraz &
de Marie Madeleine Dupraz sa femme d'autre part
Et Marie Marguerite Mury, bourgeois de
la Communauté de Châteaudun, domiciliée à Chailly
fille majeure de Jean David Mury & de Jeanne Mar-
guerite au Chollet sa femme d'autre part.
4.9.1825 Dupraz
Ayant rempli, sous le sceau de l'Église - Derichet P
le formalité prescrite par la loi du 8.X.1820
aux fins de leur, le publie dans l'église
de Blonay

24
Dupraz &
Cucoud

Promesses de mariage entre Jean Pierre
Dupraz, de Dlonay, domicilié à Torion fils ma-
-jeur de défunt Jean Baptiste Dupraz et de
claudine veuve Diguin sa femme, et Jeanne
Marie Cucoud, de Lorion, domiciliée à Torion,
fille majeure de Jean Michel Cucoud et de sa
-femme Suzanne Marie veuve Noth, sa femme
d'entre part - Le soussigné Notaire Tard,
résidant à Vevey, certifie les précités promesses
sérieuses - à quelz époux sont lesdits, n'en
étant assés par leurs contractz baptistaires
qui même ont été exhibés - Vevey 15. 9. 1825

J. Guillaum
Lesdits époux ont rempli auprès de moi les formalités
prescrites par la loi du 8. X. 1820 - Vevey P.
pp. les 11. 11. 18. X. 1825.

25
Dupraz
&
Boujour

Promesses de mariage entre Jean Antoine
Dupraz, bourgeois de S. Regier et la
-clercier, y domicilié, fils majeur de
défunt Marc André Dupraz et de
Marie veuve Cijouet sa veuve, et
Sus. Marie Saline Boujour, de
Dlonay, domiciliée à S. Regier fille
majeure de Jean Louis Boujour et de
Marie Margte veuve Diguin sa veuve.

Sig: Jean Antoine Dupraz
Sus. Marie Saline Boujour.

Lesdits époux ont rempli auprès de moi les formalités
prescrites par la loi du 8. X. 1820 - Vevey P.
pp. les 11. 11. 18. X. 1825.

1826

pp. les 8. 15. 22 Janvier 1826.

Richou
&
Cucoud

Promesses de mariage entre Jean Nicolas
Richou, de la Tour de Peytz S. Regier et
la clercier, domicilié à la Tour, fils majeur
de Jean fr. Richou et de Jeanne fr. Suez
sa femme - et Louise Madeleine
Cucoud, de Curson, et de sa femme et
-dette, fille majeure de Jean Michel Cucoud
et de défunte Jeanne Marie sa femme -
cally 6 Janv. 1826. Fonjallaz.

Lesdits époux susnommés qui veulent faire pu-
-blier leurs bans de mariage d. la Tour de
Dlonay, ont rempli auprès de moi les formalités
prescrites par la loi -

Vevey 6 Janv. 1826 Dubois Min. Supp.

pp. les 8. 15. 22 Janvier 1826

26
Dupraz
&
Penet

Promesses de mariage entre Jeanne Françoise
Dupraz, de Vevey & Dlonay domiciliée à Vevey,
fils majeure de Jean Pierre Dupraz et de Jeanne
Suzanne veuve Dubois, sa femme, et de Marie Margte
Augustine Penet de Doudry & Kemptshard, domici-
-liée à Vevey, fille mineure d'Abraam David Penet,
et de Jeanne Marie, veuve de la Halle, sa femme.

Suillaum
Lesdits époux ont rempli auprès de moi les formalités prescrites par la loi du 8. X. 1820 -
Vevey 7 Janvier 1826. Penet Min. Supp.

62. 3.

pr. les 15. 22. 29, Janvier 1826.

Regamey
&
Doujour

Promesse de mariage entre Samuel
Regamey, né le 24. X. 1802, d'Yssinges,
domicilié aux Veuves, commune de Saussem,
fils de Jean Mathieu Regamey & de
Louise Muller sa femme, & Marie
Henriette Doujour de Chevalery, sœur
de Monay, née le 24. avril 1804, domiciliée
aux Veuves sur ditte, fille de Frédéric
Doujour & de Marie Marg. Meaden,
sa femme
Cristely le 9 Janvier 1826.

Le Soussigné Past. de la Paroisse de
Cristely, certifie que les Epoux susdits qui
veulent faire publier leur mariage d'
le parois de Monay ont rempli aussi
de leur les formalités prescrites par les
articles 32 & suiv. de la loi du 8. X. 1800

Signé Dulong P.

pr. les 29 Janvier, 5 & 12 février 1826

A.
Borlot et
Doujour.

Promesse de mariage entre Jean David
Borlot d'Ormont demeuré, domicilié à
Cristely fils d'Antoine David Borlot et
de Marie Borlot sa femme, et Catherine
Marie Marguerite Doujour de Chevalery,
domiciliée sœur de la Tour, fille de Jean D.
Doujour et de Marie de Chevalery, sa femme,
née le 6. 8. 1787.

Ces promesses sont en règle, les Epoux les ont ra-
tisifiées en ma présence & ont rempli les formalités
prescrites par la loi du 8. X. 1800
La division 25 Janvier 1826. Poney P.

pr. les 5. 12. & 19 février 1826.

Martin &
Maugin.
curés à m. la Salle
Noux le 19 fev. 1826.

Promesse de mariage entre Marc Louis
Martin, né le 24. avril 1797, domicilié à
Auloum, bourgeois d'Ormont, fils majeur de
Jean Henri Martin et de Madeleine Mathy
sa femme, & Jeanne Susanne Maugin, née
le 25. 8. 1805, domiciliée à la Tour, bour-
geoise de Tournay, fille mineure, & document
authentique de Jean fr. Maugin, & de Jean
Cottin Emery sa femme d'autre part.

Le Minist. Noux S. Past. d'Auloum atteste
que les promesses susd. en règle — 2 fev. 1826 —
pr. les 26 février, 5. 12. Mars 1826.

Richard &
Dupras.

Promesse de mariage entre Jean Samuel
Richard de Communes de Vilette & Hétry, domici-
lié à Chazelles fils du défunt Samuel
Frédéric Richard et d'Elisabeth Marie Dumand
née le 25. 7. 1796 — et de Marie Catharine
Dupras, de Monay, domiciliée à Tournay, fille
du défunt Say. François Dupras et de Louis
Marie de Doraley née le 24. 9. 1802.

signé Davidet
Le dit au que ces unions, à public d'le
parois de Monay sont en règle & conformes
à la loi du 8. X. 1800
La division 24 février 1826. Poney P.

1,
Bonjour
Mouren

Promis de mariage entre Jean, François
Bonjour, de Blonay, demeurant aux Chevaliers,
fils majeur de défunt Jean, François Bonjour
et de sa femme f^{de} - née Rodier, b^{te} le 6
Juillet 1787. - et Rose Marie Mouren,
de Chardonne, demeurant aussi aux Chevaliers,
fille majeure de feu Antoine Mouren, & de
son épouse sa femme - née d. G. 1797.
Jury 9 Mars 1826. Duprez Sec^g.

Les époux sus d^{ts} sont dans la règle
& conformes aux articles 207 suivants de la
loi du 8.X.1820.

La cérémonie 9 Mars 1826 Henry P.

pp. les 2, 9 & 16 avril 1826.

8
David
David

Promis de mariage entre Jean Samuel
fils majeur de Jean Pierre David et de
Marguerite Chevalier sa femme, de Blonay
domicilié à Druet comme un du ch^{te} d'aud
& Suzanne Marie, fille majeure de Jean
David David et de sa femme Mary -
Denjour sa femme, de Blonay, demeurant
à Trévier - Lyon Vieuxbourg -
les Puy: Druet ~~attesté~~ attesté à
Mouren, qu'ils promettent s'en tenir -

pp. les 2, 9 & 16 avril 1826

9
Quader
Pigot -

Promis de mariage entre Marc François
Abraham Quader, de Blonay, domicilié
à Saurau, f^{de} le 6. Mars 1794 / fils
d'Abraham Samuel Quader et de Louise
Cusin, sa femme, et Louise Marie Pigot
de Dayent, domiciliée à Saurau, née le
3.X.1799, fille de Ferdinand Pigot et
de sa femme Jeanne Paul.

Fig: Marc François Abraham Quader,
Louise Marie Pigot.

Je certifie que les époux sus d^{ts} ont
rempli auprès de moi la formalité prescrite
par la loi, pp. la publication de leur
mariage à Blonay.

Saurau 25 Mars 1826. Nicou Doyen.

pp. les 9, 16, & 23 avril 1826.

10
Jaquerod
Doraley

Promis de mariage entre Benjamin David
Jaquerod s'ornant dessus, domicilié à
Saurau, f^{de} le 11 février / fils de
Jean Pierre Abraham Jaquerod et de Suzanne
Marie d'Alain sa femme,
et Françoise Marguerite Doraley de Blonay
domiciliée aussi à Saurau, f^{de} le 3. 8. 1796 /
fille de Jean Louis Doraley et de Rose Marguerite
Bijouin sa femme, -

Benjamin David Jaquerod
Françoise Marg^{te} Doraley

Je certifie que les époux sus d^{ts} ont rempli
auprès de moi la formalité prescrite par la loi
du 8.X.1820, pp. la publication de leurs
mariage à Blonay. Saurau 29 Mars 1826

Nicou Doyen

11
Plan &
Decottet

pp. 4, 9, 16, et 20 avit 1826,

Promesse de mariage entre Jacques Sauvant
Henri Plan, de femme, demeurant à Nevev,
fils mineur de Jean Marie Sauvant Plan
& de Suzanne Marie, née Angelin de
femme d'une part -

et Jean Louis Marianne Decottet,
d'Erny, au district d'Oron, domiciliée à
Hauteville, fille majeure de Jacques Decottet
& de défunte Marie, née Despond de
femme,

attesté le Notaire Souvigni qui a stipulé
le contrat de mariage des époux, à Hauteville
ce 9^e Mars 1826.

l'époux né à Nevev le 17 avit 1805 -
l'épouse née à Nevev le 24. 9. 1799.

Dupraz.

Ces aveux sont dans la règle, les époux
ayant satisfaits aux lois, aux formalités
volontaires par la loi de 8. 4. 1826.

Nevev 8 avit 1826. Puchouard Jaff.

pp. 4, 9, 16, et 20 avit 1826

12
Maurin &
Chaubert.

Promesse de mariage entre François
Marie Maurin de Dlonay, demeurant
à la Cour de Reyle, fils mineur de Jean
François Maurin et de Jeanne Esther
née Emery, de femme, d'une part

et Marie Louise Chaubert de Corsin
demeurant à Nevev, fille majeure de Jean
David Chaubert et de Jeanne Suzanne
née Gillier de femme, d'autre part.

attesté le Notaire Souvigni qui a
stipulé le contrat de mariage des époux
à Nevev 8 avit 1826. Dupraz

l'époux né le 23 avit 1804

l'épouse le 18 Juin 1799

Ces promesses sont selon la loi - la Cour
de Reyle 8 avit 1826. Puchouard Jaff.

